

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 654

27 mars 2010

SOMMAIRE

Abelia Concept Group S.A.	31376	Lux-Avantage Sicav	31370
Arminius Residential Sàrl	31371	Luxboston S.A.	31372
Arminius Schiffbauergasse S.à r.l.	31371	Makaira Private S.A. SPF	31373
Blade Holding S.à.r.l.	31392	Mayreau Investissement S.A.	31372
Blade Holding S.à.r.l.	31392	Medias Invest Luxembourg S.A.	31376
CB Richard Ellis Investors Open-Ended GP S.à r.l.	31376	MIB Group S.A.	31372
CitCor Franconia Berlin III S.à r.l.	31374	OCM Luxembourg JD Herkules Invest- ments S.à r.l.	31369
CitCor Franconia Berlin II S.à r.l.	31374	Ordilux Holding S.A.	31388
CitCor Franconia Berlin IV S.à r.l.	31374	ProLogis France XXII Sàrl	31379
CitCor Franconia Berlin V S.à r.l.	31374	ProLogis France XXI S.à.r.l.	31379
CitCor Franconia Boizenburg II S.à r.l. ...	31377	ProLogis France XX S.à.r.l.	31378
CR PropCo S.à r.l.	31380	ProLogis France XXVIII S.à.r.l.	31378
Fincomp S.A.	31388	ProLogis France XXVII S.à.r.l.	31378
Hampstead International Realty S.à.r.l. ...	31377	ProLogis France XXV S.à.r.l.	31379
HBI Soltau S.à.r.l.	31389	Qernel Management Solutions S.A.	31388
HBI Tegel S.à r.l.	31389	QLux Aviation S.à r.l.	31390
HBI Tegel S.à r.l.	31389	Re Energy Capital S.C.A. Sicar	31346
HBI Troisdorf S.à r.l.	31388	Regional MSME Investment Fund for Sub- Saharan Africa S.A., SICAV-SIF	31369
HBI Troisdorf S.à r.l.	31389	Sal. Oppenheim jr. & Cie. S.C.A.	31346
HBI Viersen S.à.r.l.	31388	Sanric SCI	31376
Infor Global Solutions TopCo II	31375	Sharon Real Estate S.à r.l.	31369
Infor Global Solutions TopCo S.A.	31377	SIFC Development Holding S.à r.l.	31369
Infor Lux Finance Company	31375	SIFC Hotel Development S.à r.l.	31369
JP Commercial IV S.à r.l.	31377	System Solutions Luxembourg S.A.	31392
Katlego 1 S.à r.l.	31370	TriCage Acquisition	31375
Katlego Holding S.à r.l.	31370	TriCage Acquisition	31375
Kingreal Company S.A.	31389	Vil Finance S.A.	31371
Langer A.G.	31373	Vocatus S.à r.l.	31392
LONDON GROUP Expansion One S.A.	31373		

Sal. Oppenheim jr. & Cie. S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.492.

Liste des personnes autorisées à signer pour la société suite à une réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg en date du 2 février 2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX

Notaire

Référence de publication: 2010032054/12.

(100036729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

Re Energy Capital S.C.A. Sicar, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.991.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-sixth day of February.

Before the undersigned Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- (1) RE ENERGY Management S.à.r.l., a Luxembourg company incorporated in Luxembourg on 3 September 2009, as a "Société à Responsabilité Limitée", with registered office at 4, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B and number 148.025,

here represented by Mr Mirko Larocca, private employee, residing professionally at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 15 February 2010; and

- (2) Heliopolis S.r.l., a company incorporated in Italy on 2 July 2008, as a "societa a responsabilità limitata", with registered office at I-38100 Trento Via Brennero 139, registered with the Trade and Companies Register in Trento under number TN 198831,

here represented by Mr Mirko Larocca, prenamed, by virtue of a proxy given in Arco di Trento on 15 February 2010.

The said proxies, after having been initialled and signed by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to enact the following articles of association (the "Articles of Incorporation") of an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque) under the form of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) which they declare to establish as follows:

Definitions

"Auditor": the independent auditor appointed by the Company.

"Bank Business Day": each day upon which banks are generally open for business in Luxembourg.

"General Partner": the General Partner of the Company.

"Compartment(s)": each sub-fund of the Company established from time to time according to section "Share Capital" of the Prospectus.

"Defaulting Investor": an investor declared defaulting by the Company in accordance with the provisions of Article 7 hereof.

"Eligible Investor(s)": any investor who qualifies as a well-informed investor in accordance with the provisions of the Sicar Law as defined under Article 8 hereof.

"Management Shares": the management shares held by the General Partner in the share capital of the Company in its capacity as unlimited shareholder.

"Portfolio Investments": any asset in which the Company has made an investment.

"Prohibited Investor": any person, firm, partnership or corporate body, if in the sole opinion of the General Partner the holding of Ordinary Shares may be detrimental to the interests of the existing Shareholders or of the Company, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or otherwise, or if as a result thereof the Company may become exposed to tax disadvantages, fines or penalties that it would not have otherwise incurred; the term "Prohibited Investor" includes any investor which does not meet the definition of Eligible Investors as described above in accordance with article 2 of the Law of 15 June 2004.

"Section(s)": each annex to the Prospectus assessing the investment policy, features, terms and conditions of a Compartment.

"Share(s)": the shares in the capital of the Company, including the General Partner Shares held by the General Partner, the Ordinary Shares held by investors and any other Class of Shares which may be issued from time to time by the Company.

"Shareholder(s)": any investor in Shares of the Company.

"Sicar Law": the Luxembourg Law of 15 June 2004 relating to the investment company in risk capital, as amended from time to time.

"General Partner": the General Partner of the Company as defined in the Prospectus.

"Subscription Commitment": the commitment of an investor to subscribe for Shares and to pay them in within the time limits and under the terms and conditions set forth in the Prospectus.

"Valuation Date": a date on which the Net Asset Value is determined in accordance with section "Valuation" of the Prospectus.

Art. 1. Form, name. There exists among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued a corporation in the form of a société en commandite par actions (S.C.A..) with variable capital qualifying as an investment company in risk capital ("SICAR"), under the name of RE ENERGY CAPITAL S.C.A. SICAR (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, more in particular by the SICAR Law.

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for a limited duration of ninety (90) years. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation as prescribed in Article 29 hereof.

The Company may amend its SICAR statutes as described at the following conditions:

- prior the agreement of 100% of shareholders; and
- prior agreement from the Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Art. 3. Object. The exclusive object of the Company is to invest its assets in securities and other assets representing risk capital within the meaning of article one of the law of 15th June 2004 on investment companies in risk capital, as amended from time to time (the "SICAR Law"), in order to provide its investors with the benefit of the result of the management of its assets in consideration of the risk which they incur.

The Company works as an umbrella fund which means that is composed of several compartments (the "Compartments") each of which will consist of fully segregated pools of assets and liabilities. As such, the Company will establish a series of Compartments each of which will consist of a specific investment program with a specific investment policy, features, terms and conditions as determined by the General Partner. Accordingly, each Compartment will consist of a separate and segregated pool of assets and liabilities, and its performance will be tracked individually; Shareholders of a Compartment will have no access to the other Compartments of the Company.

The Company may hold on an ancillary basis liquid assets such as, but not limited to, cash, or bank deposits and money market instruments with a maturity of less than twelve months and may further take any measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the SICAR Law.

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. The registered office may be transferred within Luxembourg-City by decision of the General Partner. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the General Partner.

In the event that the General Partner determines that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

Art. 5. Capital, Compartment, Shares, Classes of Shares.

5.1 Capital

The capital of the Company is variable and shall be represented by Shares of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to Article 23 hereof.

The minimum capital of the Company, which must be achieved within 12 (twelve) months after the date on which the Company has been authorized as a société d'Investissement en capital à risque (SICAR) under Luxembourg law, is Euro 1,000,000 (one million).

The Company has been incorporated with a subscribed share capital of one hundred twenty seven thousand Euro (EUR 127,000.-) represented by two 2 Management Shares with a subscription price of one thousand Euro (EUR 1,000.-)

per share and one hundred twenty five (125) Ordinary Shares with a subscription price of one thousand Euro (EUR 1,000.-) per share.

The Management Shares have been issued upon incorporation of the Company. No further Management Shares will be issued.

The General Partner Shares together with Ordinary Shares are referred to as 'Shares' and each as a 'Share' when the reference to a specific category of Shares is not required.

The capital consolidation currency of the Company is EUR.

5.2 Compartments

The Company works as an umbrella fund which means that is composed of several Compartments each of which will consist of a fully segregated pool of assets and liabilities.

Each Compartment will track different investment policies and holding periods and its performance will be tracked individually. The assets of a Compartment are exclusively available to satisfy the rights of Shareholders of such Compartment; therefore, Shareholders of a Compartment will have no access to the assets of other Compartments of the Company.

Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such separate liquidation resulting in the liquidation of another Compartment. Only the liquidation of the last remaining Compartment of the Company will result in the final liquidation of the Company.

The General Partner of the Company may at any time institute additional Compartments, each of which will consist of a specific investment program with a specific investment policy, features, terms and conditions as determined by the General Partner and disclosed in the relative Section of the Prospectus.

According to the SICAR Law, each Compartment may present its own features in terms of:

- a) rules governing the issue and the redemption of Shares,
- b) investment policy, fee structure, distribution policy, and any other terms and conditions governing the Compartment,
- c) Investment Advisor, investment committee and/or advisory board, and
- d) subscription restrictions to one or several investors or categories of investors.

5.3 Shares

Shares of the Company may be subscribed only by Eligible Investors.

Each Share grants the right to one vote at every general meeting of Shareholders.

The Company shall issue Shares in registered form only.

The inscription of the Shareholder's name in the register of Shareholders of the Company evidences his right of ownership on such registered Shares. The Company shall normally not issue certificates for such inscription, but each Shareholder shall receive a written confirmation of his shareholding. The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares. Towards the Company, Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Any transfer of registered Shares shall be entered into the register of Shareholders. Shareholders entitled to receive registered Shares shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of Shareholders. In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be so entered into by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered into the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

Payments of distributions, if any, will be made to Shareholders, in respect of registered Shares at their addresses indicated in the register of Shareholders.

Fraction of Shares can be issued with up to three (3) decimals and will grant proportional rights according to the proportion represented, with the exception of voting rights.

5.4 Classes of shares

Within each Compartment, the share capital of the Company may be represented by different Classes of Shares.

When establishing a new Compartment, the Company will issue Ordinary Shares, which will be addressed to Eligible Investors; Ordinary Shares grant the rights and obligations contained in the Prospectus and the relative Section of the Prospectus. Additionally, the General Partner may issue one or more Classes of Shares which may carry certain preference rights (such as, for example, preference shares which grant to holders certain preference rights in the distribution of income and capital gains derived from investment activities). The General Partner will determine the characteristics, features and eligible subscribers of such newly established Classes of Shares and disclose them in the relative Section of the Prospectus.

Art 6. Issuance and Subscription of Shares. The General Partner may, from time to time, according to the provisions of the Prospectus create additional Compartments each of which will be represented by Shares with no par value.

The General Partner will determine for Shares of each newly established Compartment the subscription price, offering period, terms for capital contribution, fees structure, and any other term and condition governing the offering and disclose them in the relative Section of the Prospectus.

In accordance with the provisions of the SICAR Law, the General Partner may, in its absolute discretion, accept or reject any request for subscription for Shares. It may also restrict or prevent the ownership of Shares by any Prohibited Investor as determined by the General Partner or require any subscriber to provide it with any information that it may consider necessary for the purpose of deciding whether or not he is or will be a Prohibited Investor.

The General Partner may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of securities or other eligible assets to any subscriber who agrees, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, the obligation to deliver a valuation report from the Auditor of the Company which shall be available for inspection, and provided that such securities or other eligible assets comply with the investment objective of the Company. Any costs incurred in connection with a contribution in kind of securities or other eligible assets shall be borne by the Shareholder subscribing for Shares through such contribution in kind, unless otherwise provided by the provisions set out in the Section of the prospectus of the relevant Compartment.

Art. 7. Capital Calls, Defaulting Shareholder. Shareholders of each Compartment shall be required to make capital contribution (the "Capital Call") up to their total Subscription Commitment as needed by the investment pace and policy of the Compartment subscribed. The General Partner will fix the frequency, date and amount of each Capital Call and will send a written notice to Shareholders by registered letter (the "Funding Notice").

In case a Shareholder does not entirely pay a Capital Call within ten (10) Bank Business Days from the day of receipt of a Funding Notice, the Company may declare such Shareholder a defaulting investor (the "Defaulting Investor").

As a consequence, the Defaulting Investor will encounter the following penalties:

- all Shares of the Defaulting Investor shall have automatically their voting rights suspended;
- any distributions to the Defaulting Investor will be set off or withheld until any amounts owed to the Company have been paid in full;
- unless waived by the General Partner, the Defaulting Investor will be assessed damages equal to ten per cent (10%) of its Subscription Commitment.

In addition, the General Partner may take any of the following actions:

- to cause the Company to redeem the Shares of the Defaulting Investor in the Company upon payment to such Defaulting Investor of an amount equal to fifty per cent (50%) of the net value of its shareholding in the Company (calculated using the lesser of paid-in capital or the most recent appraised Net Asset Value) with the payment of the redemption price to be made at the liquidation of the Company;
- provide the non-Defaulting Investors with a right to purchase on a pro rata basis the Shares of the Defaulting Investor at an amount equal to fifty per cent (50%) of the net value of the Defaulting Investor's shareholding in the Company (calculated using the lesser of paid-in capital or the most recent appraised Net Asset Value). The non-Defaulting Investors wishing to exercise this right must give notice of such fact to the General Partner who shall, within ten (10) Bank Business Days of receipt of such notice, offer the Shares of the Defaulting Investor to the non-Defaulting Investors on a pro rata basis. On accepting the offer, each non-Defaulting Investor shall notify the General Partner of the number of its pro rata Shares in respect of which it accepts the offer. Each non-Defaulting Investor will also indicate if it would be willing to purchase additional Shares and furthermore indicating a limit of Shares it is willing to purchase additionally if not all the non-Defaulting Investors accept the offer of the General Partner. If not all the non-Defaulting Investors accept the offer in full, the remaining Shares shall be sold to those non-Defaulting Investors which have indicated a willingness to purchase further Shares. If only one non-Defaulting Investor accepts the offer, all of the Shares of the Defaulting Investor may be sold to such non-Defaulting Investor. However, if not all of the Shares of the Defaulting Investor are proposed to be purchased by the non-Defaulting Investors, then the General Partner may provide any third party (who shall be an Eligible investor) to purchase all the Shares of the Defaulting Investor at an amount equal to fifty per cent (50%) of the net value of its shareholding in the Company;
- Given the prescription above in terms of redemption (50% discount from Net Asset Value), the Company may, at its own and independent deliberation, decide to redeem the Shares of the Defaulting Investor with a different discount from the last appraised Net Asset Value. The Company, when necessary, will decide on a case to case basis and, in any case, not cause detriment to the Company investment policy and financial stability;
- exercise any other remedy available under applicable law.

Shareholders may be delivered an additional Funding Notice to make up any shortfall of a Defaulting Investor (not to exceed each Shareholder's unfunded Subscription Commitment) and, following the prior approval of the General Partner, new shareholders may be admitted to the Company for the purpose of making contributions in place of the Defaulting Investor.

Art. 8. Eligible Investors. In accordance with the SICAR Law, shares of the Company may be subscribed only by well-informed investors, which includes institutional investors, professional investors, or any other investor who meets the following conditions:

(i) he has confirmed in writing that he adheres to the status of well-informed investor and invests a minimum of one hundred twenty five thousand Euro (EUR 125,000.-) in the Company; or

(ii) he has obtained an assessment by a credit institution within the meaning of Directive 2006/48/CE, by an investment company within the meaning of Directive 2004/39/CE, or by a management company within the meaning of Directive 2001/107/CE, certifying his expertise, his experience and his knowledge in adequately appraising an investment in risk capital.

The conditions set forth above are not applicable to the directors, managers and other persons who intervene in the management of the Company.

The Company shall consider the person in whose name the shares are validly registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Art. 9. Transfer of shares.

9.1 Transferability

Any sale, assignment, transfer, exchange, contribution, pledge, charge, capital gains sharing agreement, other disposition or encumbrance, or universal transfer of assets and liabilities, in any form whatsoever, by a Shareholder (a "Transfer") of the Shares - except Management Shares - shall be made in accordance with the law and the Articles of Incorporation and subject in particular to the restrictions provided here below.

Each Shareholder agrees that it will not sell, assign or transfer any of its Shares other than in accordance with the following cumulative conditions:

a) no Shareholders shall transfer any of its Shares to existing Shareholders or to any third party without the prior written consent of the General Partner. The General Partner may, in its sole discretion acting as a good father and without indicating any reason therefore, decline to approve or register such transfer;

b) Shares are transferable or assignable provided that the purchaser, transferee or assignee thereof (the "Transferee") qualifies as an Eligible Investor;

c) Shares are transferable or assignable provided that the Transferee fully and completely assumes in writing any and all at such time remaining obligations relating to its position as Shareholder (including, without limitation, the obligation to pay in any remaining balance of the Subscription Commitments in accordance with any Capital Call made by the General Partner) of the vendor or transferor of Shares (the "Transferor") under the Subscription Agreement entered into by the Transferor;

d) the Transferor remains jointly and severally liable with the Transferee for any and all at such time remaining obligations relating to its position as Shareholder (including, without limitation, the obligation to pay in any remaining balance of the Subscription Commitments in accordance with any Capital Call made by the General Partner) of the Transferor;

e) the Transferor irrevocably and unconditionally guarantees towards the Company, and its General Partner, the due and timely performance by the Transferee of any and all obligations relating to its position as Shareholder (including, without limitation, the obligation to pay in any remaining balance of the Subscription Commitments in accordance with any Capital Call made by the General Partner) of the Transferee (whether assumed from the Transferor, or incurred by the Transferee), and shall hold such parties harmless in that respect, to the extent permitted by law.

The General Partner shall not sell, assign or transfer any of its General Partner Shares, or of all or any part of its rights and obligations, without the prior approval of the general meeting with the affirmative vote of 75% of the Limited Shareholders. In the event that the General Partner holds Limited shares his vote will be suspended and thus not included in the quorum. In such event, the General Partner shall sell, assign or transfer all its General Partner Shares to the newly nominated entity. Such replacement has to be agreed by CSSF.

Any transfer of Shares made in breach of the provisions of this Article 9.1 shall be null and void and of no force or effect against the Company and the Shareholders. Transfers which are null and void and of no force or effect shall not be recorded in the register of shareholders and, until remedied, all the rights and obligations attached to the shares will be exercised and enforced by the Transferor holding the shares in question, without prejudice to any liability it may incur with respect to the Company or to the other Shareholders.

The Company will restrict or object to the ownership of shares in the Company by any person not meeting the conditions of Eligible Investor as defined in the SICAR Law. For this purpose the Company will refuse to issue shares and to register the transfer of shares where it appears that this issue or transfer would or could have the effect of allotting ownership of the share to any person not meeting the conditions of Eligible Investor; proceed with the enforced redemption of all or some of the shares if it appears that a person does not meet the conditions of Eligible Investor.

9.2 Transfer of shares

Any shareholder planning to transfer its shares (a "Planned Transfer") to another shareholder or to a third party must notify the General Partner of this Planned Transfer by registered letter with acknowledgement of receipt (the "Transfer Notice").

The Transfer Notice must include the following information in order to be taken into account under the provisions of this Article 9.2:

- (i) the number of Shares the transfer of which is planned (the "Transferred Shares"),
- (ii) the price at which the transferee proposes to purchase the Transferred Shares,
- (iii) the company name, postal address and tax domicile of the transferor and of the transferee.

The decision of the General Partner whether to give its approval is notified to the Transferor. Failing notice of a decision within fifteen (15) business days following the date of the Transfer Notice shall be deemed a refusal to give approval.

In the event that a Planned Transfer is approved under the conditions provided for above, the Transferor having notified it must make the approved Transfer, strictly in the terms and within the period specified in the approval, or, if no period was specified, within sixty (60) business days following the date of the approval notice. Should the transferor fail to complete the Transfer within this period, it must again, prior to any share Transfer, comply with the provisions of this Article 9.2.

The Company shall be reimbursed by the Transferor for any costs incurred with respect to a Transfer.

Art. 10. General shareholders meetings. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the General Meetings of Shareholders of the Company, unless otherwise provided herein and in Art. 11 of the Article of Incorporation, which will be applied mutatis mutandis to the separate shareholders meeting of each Compartment.

Each Share is entitled to one vote. A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex.

Shareholders of each Compartment exercise their rights in a separate shareholders meeting of the respective Compartment, according to Article 68 of the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended.

Except as otherwise required by law and/or by the Articles of Incorporation, resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholders have not taken part in the vote or have abstained or have returned a blank or invalid vote.

The General Partner may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any meeting of Shareholders.

If all of the Shareholders are present or represented at a meeting of Shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 11. Annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of Shareholders of the Company will be held at the registered office of the Company in Luxembourg on the first Wednesday in October of each year or, if any such day is not a Bank Business Day in Luxembourg, on the next following Bank Business Day.

Notices of all general meetings setting forth the agenda and specifying the time and place of the meeting and the conditions of admission thereto and referring to quorum and majority requirements will be sent to the holders of registered Shares by mail, at least eight (10) Bank Business Days prior to the meeting, to their addresses as given in the register of Shareholders.

Art. 12. Determination of the General Partner. The Company shall be managed by RE ENERGY Management S.à r.l. prenamed, a Luxembourg limited company, in its capacity as Unlimited Shareholder of the Company.

The Limited Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

The General Partner may be removed only in the case of fraud, gross negligence or wilful misconduct by means of a resolution of the General Meeting of the Shareholders adopted as follows:

- the quorum shall be at least one half of the share capital being present or represented. If such quorum requirement is not met, a second general meeting of Shareholders will be called which may validly deliberate, irrespective of the portion of the share capital represented.
- in both meetings, resolutions must be passed by at seventy five percent (75%) of the votes of the limited shareholders present or represented. In the event that the General Partner holds Limited shares his vote will be suspended and thus not included in the quorum.

Art. 13. Power of the General Partner. The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company interests. All powers not expressly reserved by law or by the Articles of Incorporation to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the General Partner.

The General Partner is responsible for the management and administration of the Company, including the establishment and the determination of the investment policy of each Compartment. The General Partner will evaluate and make all investment and divestment decisions on behalf of the Company and will be solely responsible for all decisions regarding investments, disinvestments, administration and general policy of the Company. The General Partner may carry out all

acts of management and administration on behalf of the Company; it may, in particular, purchase, sell, subscribe or exchange any securities and any other eligible assets and exercise all rights directly or indirectly inherent to the Portfolio Investments of each Compartment.

The General Partner may delegate, under its responsibility and control, its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 14. Authorized signatures. The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the General Partner represented by its legal representatives or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the General Partner.

No Limited Shareholders shall represent the Company

Art. 15. Indemnification. The Shareholders agree to indemnify the General Partner against all damages suffered or incurred by reason of being or having carried out their functions with respect to the Company in accordance with the Prospectus or the Articles of Incorporation, except with regard to any matter resulting from fraud, gross negligence or wilful misconduct. The Company will indemnify members of the General Partner and their directors, officers, employees, agents, advisors, partners, members, affiliates and personnel against claims, liabilities, damages, costs and expenses, including legal fees, judgments and amounts paid in settlement, incurred by them by reason of their activities on behalf of the Company or the Shareholders. No such person will be liable to the Company or any Shareholder for any act or omission (including any error in judgment in making an investment decision) in the absence of such person's gross negligence or wilful misconduct (as finally determined in a court, arbitration or administrative proceeding). Shareholders will not be individually obligated with respect to such indemnification beyond the amount of their Subscription Commitments.

Art. 16. Liability of the General Partner and Limited Shareholders. The General Partner shall be liable with the Company for all debts and losses which cannot be recovered on the Company's Assets.

The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than when exercising their rights as shareholders in general meeting of the shareholders and shall be liable to the extent of their contributions to the Company.

Art. 17. Delegation of powers to agents of the General Partner. The General Partner may, at any time, appoint officers or agents of the Company as required for the affairs and management of the Company, provided that the Limited Shareholders cannot act on behalf of the Company without losing the benefit of their limited liability. The appointed officers or agents shall be entrusted with the powers and duties conferred to them by the General Partner.

The General Partner will determine any such officers or agents' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any relevant conditions of his agency.

Art. 18. Incapacity of the General Partner. The Company could be dissolved in the case of the General Partner's legal incapacity, dissolution, resignation, retirement, insolvency or bankruptcy or for any other reason provided under applicable law where it is impossible for the General Partner to act.

In the above cases a general shareholding meeting should be convened in the manner prescribed by the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended in order to appoint a new General Partner. The General Partner has to be agreed by the Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Art. 19. Conflict of interests.

Conflict of interests.

Any kind of conflict of interest is to be fully disclosed to the General Partner. The Company will enter into all transactions on an arm's length basis.

In the event that the Company is presented with an investment proposal involving asset owned (in whole or part) by a Shareholder, a shareholder of the General Partner, a Director or any Affiliate thereof, or with an investment proposal which were or are advised by a Shareholder, a shareholder of the General Partner, a Director or any Affiliate thereof, or involving any company whose shares are held by, or which has borrowed funds from Shareholder, a shareholder of the General Partner, a Director or any Affiliate thereof, including any company managed, advised or promoted by Shareholder, a shareholder of the General Partner, a Director or any Affiliate thereof as applicable, will fully disclose this conflict of interest to the General Partner who will make a decision on such investment.

For avoidance of doubt, no contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the General Partner or the Directors is interested in, or is a director, associate, officer, or employee of such other company or firm. Any of the General Partner or the Directors who serves as a director, officer or employee of any company or firm which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting with respect to the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In any case of conflict of interest - including the one on the General Partner - as shown above, the General Partner is required to give written notice by registered letter to shareholders at least five working days prior to the decisions regarding the investment informing:

1. the nature of the conflict (e.g. shareholder of the General Partner owns the target company).
2. the name of the independent auditor who will be appointed in order to determine the value of the target company.

Art. 20. Independent Auditor. The operations of the Company and its financial situation including particularly its books shall be supervised by an independent auditor (the "Auditor") duly authorised by CSSF ("réviseur d'entreprises agréé par la CSSF") and who shall carry out the duties prescribed by the SICAR Law. The Auditor shall be elected by the general meeting of Shareholders.

The first Auditor shall be elected by the holder of the General Partner Shares immediately following the incorporation of the Company and shall remain in office for a period of 2 years.

The Auditor in office may only be removed by the general meeting of shareholders on serious grounds.

The Auditor must report promptly to the CSSF any fact or decision of which he has become aware while carrying out the audit of the accounting information contained in the annual report of the Company or any other legal task concerning the Company, where such fact or decision is liable to:

- constitute a material breach of the SICAR Law or the regulations adopted for its execution, or
- affect the continuous functioning of the Company, or
- lead to a refusal to certify the accounts or to the expression of reservations thereon.

The Auditor shall likewise have a duty to promptly report to CSSF, in the accomplishment of its duties referred to above, any fact or decision concerning the Company and meeting the criteria referred to above of which he has become aware while carrying out the audit of the accounting information contained in the annual report of another undertaking having close links resulting from a control relationship with the Company or while carrying out any other legal task concerning such other undertaking.

If, in the discharge of its duties, the Auditor ascertains that the information provided to Shareholders or to the CSSF in the reports or other documents of the Company does not truly describe the financial situation and the assets and liabilities of the Company, he shall be obliged to inform the CSSF forthwith.

The Auditor shall moreover be obliged to provide the CSSF with all information or certificates required by the latter on any matters of which the Auditor has or ought to have knowledge in connection with the discharge of his duties. The same applies if the Auditor ascertains that the assets of the Company are not or have not been invested according to the regulations set out by the law or the Prospectus.

Art. 21. Redemption of Shares. The Company is a closed-ended investment company in risk capital. Consequently, Shares in the Company shall not be redeemable at the request of a Shareholder.

However, Shares may be redeemed whenever the General Partner considers this to be in the best interest of the Company and/or the Shareholders, subject to the terms and conditions that the General Partner shall determine and within the limits set forth by law and the Articles of Incorporation.

The redemption price shall be the Net Asset Value per Share of such Compartment determined in accordance with these provisions at the Valuation Date specified by the General Partner in its discretion, less an amount, if any, equal to any duties and charges which will be incurred upon the disposal of the Company's investments as at the date of redemption in order to make such a redemption. The General Partner may apply a redemption fee calculated up to three per cent (3%) on the Net Asset Value per redeemed share which must be paid to the Company. Such a fee is applicable to all the Shareholders having demanded the redemption of their Shares the same day.

If the value of the NAV is zero or negative and that no shareholder is willing to subscribe the shares at the symbolic price of EUR 1 the General Partner 45 business days elapsed from the date of submission of tender will decide the liquidation of the company / compartment.

The redemption price per Share shall be paid within a period as determined by the General Partner which shall not exceed fifteen (15) Bank Business Days from the date fixed for redemption, provided that the Share certificates, if any, and the transfer documents have been received by the Company.

Moreover, where it appears to the Company that any Prohibited Investor precluded from holding Shares in the Company holds in fact Shares, the Company must compulsorily redeem the Shares held by any such Prohibited Investor upon payment to such Prohibited Investor of an amount equal to fifty per cent (50%) of the net value of its shareholding in the Company (calculated using the lesser of paid-in capital or the most recent appraised Net Asset Value). The payment of the redemption proceeds to such Prohibited Investor shall be made at the liquidation of the Company. In the event that the Company compulsorily redeems Shares held by a Prohibited Investor, the General Partner may provide Shareholders (other than the Prohibited Investor) with a right to purchase on a pro rata basis the Shares of the Prohibited Investor at price equal to fifty per cent (50%) of the net value of the Prohibited Investor's shareholding in the Company.

The Shareholders have, at any time, the right to demand the partial or total redemption of their Shares after ten (10) years from subscription, or such other earlier term if contemplated by the Section of the Prospectus referring to such

Compartment. The General Partner will refuse the redemption of share if the Company will not dispose of the necessary liquidity. Shares of the capital of the Company redeemed by the Company shall be cancelled.

Art. 22. Valuation Date. The Net Asset Value per Share of each Compartment shall be determined by the Central Administration Agent, under the responsibility of the General Partner, twice a year, as at 30 June and 31 December of each calendar year and on any other Bank Business Day as determined from time to time by the General Partner (the "Valuation Date").

The Net Asset Value per Share of each Compartment as of any Valuation Date will be made available to Shareholders as soon as finalized and, in any event, within 90 Business Days following the relevant Valuation Date.

Art. 23. Determination of the Net Asset Value. The net asset value per Share shall be expressed in EUR and shall be determined by the Custodian and Central Administration Agent, under the supervision of the General Partner, as of any Valuation Date in accordance with the rules set forth below (the "Net Asset Value").

The Net Asset Value per Share of each Compartment of the Company will be computed as follows: each Compartment participates in the Company according to the portfolio and distribution entitlements attributable to such Compartment. The value of the total portfolio and distribution entitlements attributed to a particular Compartment on a given Valuation Date adjusted with the liabilities relating to that Compartment on that Valuation Date represents the total Net Asset Value attributable to that Compartment on that Valuation Date. The Net Asset Value per Share of that Compartment on a Valuation Date equals the total Net Asset Value of that Compartment on that Valuation Date divided by the total number of Shares of that Compartment then outstanding on that Valuation Date. For the avoidance of any doubt, each Compartment will have a Net Asset Value per Share and, within each Compartment, each Class of Share may have different Net Asset Value per Share in order to take into account preference rights, if any, in the distribution of income.

The value of all assets and liabilities not expressed in EUR will be converted into EUR at the rate of exchange ruling in Luxembourg on the relevant Valuation Date. If such quotations are not available, the NAV calculation could be suspended or the rate of exchange will be determinate in good faith by the General Partner.

The assets of each Compartment shall include:

- a) any Portfolio Investments;
- b) any other securities held by the Company;
- c) all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- d) all stock, stock dividends, cash dividends and cash distributions receivable by the Compartment to the extent information thereon is reasonably available to the Company;
- e) all interest accrued on deposits owned by the Compartment, except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such asset;
- f) the preliminary expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing Shares of the Company;
- g) all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

The liabilities of each Compartment shall include:

- a) all loans, bills and accounts payable;
- b) all accrued interest on loans of the Compartment (including any accrued fees and expenses for commitment for such loans);
- c) all accrued or payable expenses (including, but not limited to, administrative expenses, management fee, custodian fees and corporate agents' fees. The Management fee is calculated on the subscribed capital or the Net Asset Value (as stated in the Prospectus) and is not correlated with the performance of the fund, on the other hand specific performance or incentive fees will be added only if specific and predetermined yield are obtained, thanks to the advisory services provided.
- d) all known liabilities, present and future definite as to their nature and certain to occur, and which can be measured with reasonable accuracy, of whatsoever, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid dividends declared by the Company;
- e) an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Date as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorised and approved by the General Partner, as well as such amount (if any) as the General Partner may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company;
- f) all other liabilities, definite as to their nature and certain to occur, and which can be measured with reasonable accuracy, of the Company of whatsoever kind and nature reflected. In determining the amount of such liabilities, the General Partner shall take into account all expenses payable by the Company which shall comprise formation expenses, , fees and expenses payable to its accountants, custodian and its correspondents, domiciliary, administrative, registrar and transfer agent and permanent representatives in places of registration, as well as any other agent employed by the Company, the remuneration of the directors and their reasonable out-of-pocket expenses, insurance coverage, and reasonable travelling costs in connection with board meetings, fees and expenses for legal and auditing services, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any Governmental agencies or stock exchanges in the Grand Duchy of Luxembourg and in any other country, reporting and publishing expenses, including the

cost of preparing, printing, advertising and distributing prospectuses, explanatory memoranda, periodical reports or registration statements, the costs of printing share certificates and the costs of any reports to shareholders, all taxes, duties, governmental and similar charges, and all other operating expenses, including the cost of buying and selling assets, interest, bank charges and brokerage, postage, telephone and telex. The Company may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods.

The value of such assets and liabilities shall be determined as follows:

a) Portfolio Investments will be estimated at their fair value in accordance with the updated guidelines and principles for valuation of portfolio investments set out by the International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines (the "IPEV Guidelines"), jointly published by the European Venture Capital and Private Equity Association (EVCA), the British Venture Capital Association (BVCA) and the French Venture Capital Association (AFIC). The IPEV Guidelines are based on the overall principle of fair value in order to be consistent with IFRS and US GAAP.

b) Securities which are listed on a stock exchange or dealt on another regulated market, shall be valued on the basis of the last available published stock exchange or market value.

c) Securities which are not listed on a stock exchange nor dealt in on another regulated market, and which are not referred to under a) above, will be valued on the basis of their fair market value estimated with prudence by the General Partner.

d) The value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof shall be determined at a discount which the General Partner may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof.

e) All other securities and other assets, restricted securities and securities for which no market quotation is available, are valued on the basis of dealer-supplied quotations or by a pricing service approved by the General Partner or, to the extent such prices are not deemed to be representative of market values, such securities and other assets shall be valued at fair value as determined in good faith pursuant to procedures established by the General Partner.

The General Partner, in its discretion, may permit some other method of valuation to be used, if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the Company. This method will then be applied in a consistent way. The Custodian and Central Administration Agent shall rely on such deviations as approved by the Company for the purpose of the Net Asset Value calculation.

The auditors will audit the calculation of the Net Asset Value no less frequently than annually.

Art. 24. Suspension of the Calculation of the Net Asset Value. The General Partner may temporarily suspend the calculation of the Net Asset Value per Share in exceptional cases where circumstances so require and provided that the suspension is justified having regard to the interests of Shareholders. In particular, the General Partner may suspend the determination of the Net Asset Value per Share during:

a) any period when any one of the principal markets or other stock exchanges on which a substantial portion of the assets of the Company are quoted is closed (otherwise than for ordinary holidays) or during which dealings therein are restricted or suspended;

b) any period when, as a result of political, economic, military or monetary events or any circumstances outside the control, responsibility and power of the General Partner, or the existence of any state of affairs in the property market, disposal of the assets owned by the Company is not reasonably practicable without this being seriously detrimental to the interests of Shareholders or if in the opinion of the General Partner issue, sale and/or redemption prices cannot fairly be calculated;

c) any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price of any of the Company's assets or if for any reason the value of any asset of the Company which is material in relation to the determination of the Net Asset Value (as to which materiality the General Partner shall have sole discretion) may not be determined as rapidly and accurately as required;

d) any period when the value of any wholly-owned (direct or indirect) subsidiary of the Company may not be determined accurately;

e) any period when any transfer of funds involved in the realization or acquisition of investments cannot, in the opinion of the General Partner, be effected at normal rates of exchange;

f) upon the sending by registered letter of a notice convening a general meeting of Shareholders for the purpose of resolving to wind up the Company; or

g) when for any other reason, the prices of any Portfolio Investment cannot be promptly or accurately ascertained.

Notice of any suspension will be given to Shareholders by registered letter.

Art. 25. Custodian. The Company shall enter into a custodian agreement with a credit institution within the meaning of the law of 5 April, 1993 concerning the financial sector, as amended (the "Custodian"), having its registered office in Luxembourg or established in Luxembourg if its registered office is in another Member State of the European Union.

All securities and cash of the Company are to be held by or to the order of the Custodian who shall assume towards the Company and its shareholders the responsibilities provided by SICAR Law.

The General Partner may, in its absolute discretion, according to the service agreement condition and the Sicar Law, appoint a new Custodian and Central Administration Agent. The appointment of the new General Partner shall be made within two months and will be subject to the agreement of the CSSF.

Art. 26. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of July of each year and shall terminate on the thirtieth day of June of the following year, with the exception of the first accounting year, which begun on the date of incorporation of the Company and will terminate on the thirtieth day of June 2010 (the "Accounting Year").

Art. 25. Annual Report. The Company shall publish one annual report within a period of six (6) months as of the end of the Accounting Year concerned in accordance with the provisions of the SICAR Law.

Art. 27. Distribution Policy. The General Partner shall determine distributions to Shareholders in a manner consistent with the Prospectus, the provisions of each Compartment and of the Article of Incorporation, provided however that no distribution will be made if, following the payment of such distribution and/or dividend, the net assets of the Company would fall below the minimum capital provided by law, i.e. one million Euro (EUR 1,000,000.-).

It is understood that, within each Compartment, net profits such as capital gains, interests, dividends, and any other income, will be allocated pro-quota to Shares of each Class according to the provisions and the priority rules outlined in the relative Section of the Prospectus.

The General Partner reserves the right to make distributions and pay dividends, including interim dividends, to Shareholders when the relevant amount has become available for distribution. All distributions will be made net of any income, withholding and similar taxes payable by the Company, including, for example, any withholding taxes on interest or dividends received by the Company and capital gains taxes, withholding taxes on the Company's investments.

Art. 28. Dissolution and Liquidation. The Company will, in principle, be dissolved ipso jure upon expiration of its term.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders who will determine their powers and their compensation. Such liquidators must be approved by the Luxembourg supervisory authority and must provide all guarantees of standing and professional skills.

After payment of all debts and charges against the Company and of all expenses of liquidation, the net available assets within each Compartment shall be distributed pro-rata to Share of each Class according to the provisions and the priority rules outlined in the relative Section of the Prospectus.

Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such separate liquidation resulting in the liquidation of another Compartment. Only the liquidation of the last remaining Compartment of the Company will result in the final liquidation of the Company.

Art. 29. Amendment of the Articles of Incorporation. These Articles of Incorporation may be amended from time to time by a meeting of Shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg and the affirmative vote of the holder of the General Partner Shares.

By derogation, the dissolution and liquidation of the Company prior to its term shall be subject to the affirmative vote of at least 75% of the voting rights and of the holder of the General Partner Shares.

Art. 30. Governing law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the SICAR Law and the law of 10th August 1915 on Commercial Companies as amended from time to time.

Subscription

The share capital has been subscribed as follows:

Management Shares:

Subscriber	Subscribed capital	Number of shares
RE Energy Management S.à.r.l.	EUR 2,000	2

Ordinary Shares:

Subscriber	Subscribed capital	Number of shares
Heliopolis S.r.l.	EUR 125,000.-	125

The Management Shares and the Ordinary Shares have been fully paid in cash, so that the sum of one hundred twenty seven thousand Euro (EUR 127,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proven to the notary.

First extraordinary general meeting of the Shareholders

The above Shareholders representing the totality of Shares and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of Shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

- 1) The Company's registered office address is fixed at 30, bd Royal, L-2449 Luxembourg.
- 2) The following is appointed independent auditor: Deloitte S.A., avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, RCS numéro B 67.895.

3) The term of office of the independent auditor shall be two years and end at the annual general meeting of Shareholders to be held in 2011.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in Article 26 of the Law of 10 August 1915 and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at about two thousand six hundred Euro (EUR 2,600.-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil statuses and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-sixième jour de février.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

- (1) RE ENERGY Management S.à.r.l., une société luxembourgeoise constituée à Luxembourg le 3 septembre 2009 sous la forme d'une "société à responsabilité Limitée", dont le siège social se trouve au 4, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 148.025,

Ici représentée par Monsieur Mirko Larocca, employé privé, demeurant professionnellement au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 février 2010 à Luxembourg.

- (2) Heliopolis S.r.l., une société constituée en Italie en date du 2 juillet 2008 sous la forme d'une "società a responsabilità limitata", avec siège social à I-38100 Trento, Via Brennero 139, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Trento sous le numéro TN 198831.

Ici représentée par Monsieur Mirko Larocca, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 février 2010 à Arco di Trento.

Lesdits pouvoirs, après avoir été paraphés Ne varietur par les représentants des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexés au présent acte afin d'être déposés en même temps auprès des autorités d'enregistrement.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné d'acter les statuts suivants (les Statuts Constitutifs) d'une société d'investissement en capital à risque sous la forme d'une société en commandite par actions qu'elles déclarent établir comme suit:

Définitions

"Réviseur indépendant": le réviseur indépendant désigné par la Société.

"Jour Ouvrable Bancaire": chaque journée au cours de laquelle les banques sont habituellement ouvertes pour la pratique des affaires à Luxembourg.

"Partenaire Général": le Partenaire Général de la Société.

"Compartiment(s)": chaque sous-fonds de la Société établi de temps à autres en fonction de la rubrique "Capital Social" du Prospectus.

"Investisseur défaillant": un investisseur déclaré défaillant par la Société conformément aux dispositions de l'Article 7 des présents statuts.

"Investisseur(s) éligible(s)": un quelconque investisseur qui remplit les conditions requises pour être un investisseur bien informé, conformément aux dispositions de la Loi Sicar, telle que définie à l'Article 8 des présents statuts.

"Actions de commandité": les actions de commandité détenues par le Partenaire Général dans le capital social de la Société, en sa qualité d'actionnaire commanditaire.

"Investissements de portefeuille": tout actif dans lequel la Société a effectué un investissement.

"Investisseur Interdit": une quelconque personne, entreprise, partenariat ou personne morale dans l'hypothèse où, selon l'unique opinion du Partenaire Général, la détention d'Actions Ordinaires peut porter préjudice aux intérêts des Actionnaires existants ou de la Société, où cela peut résulter en une violation d'une quelconque loi ou règlement, luxembourgeois ou autre et où la Société pourrait par voie de conséquence devenir sujette à des désavantages fiscaux, amendes ou pénalités qu'elle n'aurait pas encourus dans le cas contraire; le terme "Investisseur Interdit" comprend un

quelconque investisseur qui ne vérifie pas la définition d'investisseurs éligibles telle que décrite ci-dessus, conformément à l'article 2 de la Loi du 15 juin 2004.

"Section(s)": chaque annexe au Prospectus qui évalue la politique d'investissement, les caractéristiques et modalités d'un Compartiment.

"Action(s)": les actions dans le capital de la Société, en ce compris les actions du Partenaire Général détenues par le Partenaire Général, les Actions Ordinaires détenues par les investisseurs et une quelconque autre Classe d'Actions que la Société pourrait émettre de temps à autres.

"Actionnaire(s)": un quelconque investisseur dans les Actions de la Société.

"Loi Sicar": la Loi luxembourgeoise du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque, telle qu'amendée de temps à autre.

"Partenaire Général": le Partenaire Général de la Société, tel que défini dans le Prospectus.

"Obligation de Souscription": l'obligation d'un investisseur à procéder à la souscription d'Actions et de les payer dans le délai et selon les modalités précisées dans le Prospectus.

"Date de valorisation": date à laquelle la Valeur d'Inventaire Nette est déterminée conformément à la rubrique "Valorisation" du Prospectus.

Art. 1^{er}. Forme, nom. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui sont susceptibles de devenir propriétaires des actions émises conformément aux présents statuts une société sous la forme d'une société en commandite par actions (S.C.A.) à capital variable qui se caractérise en qualité de société d'investissement en capital à risque ("SICAR") sous le nom de RE ENERGY CAPITAL S.C.A. SICAR (la "Société") qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la Loi SICAR.

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée limitée de quatre-vingt-dix ans (90) ans. La Société peut être dissoute à un quelconque instant via une décision des actionnaires adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts constitutifs, telle que prévue à l'Article 29 des présents statuts.

La Société peut modifier les présents statuts aux conditions suivantes:

- l'accord préalable de 100% des actionnaires;
- l'accord préalable de la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Art. 3. Objet. L'objet exclusif de la Société est d'investir ses actifs dans des titres et autres actifs qui représentent un capital à risque au sens de l'article premier de la loi du 15 juin 2004 sur les sociétés d'investissement en capital à risque, telle que modifiée (la "Loi SICAR"), afin de fournir à ses investisseurs le bénéfice du résultat de la gestion de ses actifs en tenant compte du risque qu'ils encourent.

La Société fonctionne sous la forme d'un fonds à compartiments multiples, ce qui signifie qu'elle est composée de plusieurs compartiments (les "Compartiments") dont chacun sera constitué de paniers d'actifs et de dettes intégralement isolés. En tant que telle, la Société établira une série de Compartiments dont chacun consistera en un programme d'investissement spécifique avec une politique d'investissement spécifique, des caractéristiques et modalités telles que déterminées par le Partenaire Général. Par voie de conséquence, chaque Compartiment consistera en un panier d'actifs et de dettes séparé et isolé et sa performance sera suivie individuellement; les Actionnaires d'un Compartiment n'auront aucun accès aux autres Compartiments de la Société.

Sur une base auxiliaire, la Société peut détenir des actifs liquides tels que, mais de manière non exhaustive, du liquide ou des dépôts bancaires et des instruments de marchés monétaires avec une maturité de moins de douze mois et peut en outre prendre une quelconque mesure et effectuer une quelconque opération qu'elle peut juger utile pour l'accomplissement et le développement de son objet dans l'entière mesure permise par la Loi SICAR.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg ville. Le siège social peut être transféré à Luxembourg ville par décision du Partenaire Général. Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être créés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du Partenaire Général.

Dans l'hypothèse où le Partenaire Général détermine que des développements extraordinaires, politiques, économiques ou sociaux se sont produits ou sont imminents et entreraient en conflit avec les activités normales de la Société en son siège social ou aux fins de faciliter la communication entre un tel siège et des personnes à l'étranger, le siège social peut temporairement être transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société de droit luxembourgeois.

Art. 5. Capital, Compartiment, Actions, Classes d'Actions.

5.1 Capital.

Le capital de la Société est variable et sera représenté par des Actions sans désignation de valeur nominale et sera à tout instant égal aux actifs nets totaux de la Société, conformément à l'article 23 des présents statuts.

Le capital minimal de la Société, lequel doit être atteint dans un délai de 12 (douze) mois à compter de la date à laquelle la Société a été autorisée en qualité de société d'investissement en capital à risque (SICAR) conformément à la législation luxembourgeoise, est d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

La Société a été constituée avec un capital social émis de cent vingt-sept mille euros (127.000,- EUR) représenté par deux 2 (deux) Actions de Commandité avec un prix d'émission de dix euros (1.000,- EUR) par action et cent vingt-cinq (125) Actions Ordinaires.

Les Actions de Commandité ont été émises lors de la constitution de la Société. Aucune Action de Commandité supplémentaire ne sera émise.

Les Actions du Partenaire Général ainsi que les Actions Ordinaires sont appelées "Actions" et chacune une "Action" lorsque la référence à une catégorie d'actions spécifique n'est pas requise.

La devise de consolidation de capital de la Société est l'EUR.

5.2 Compartiments

La Société fonctionne sous la forme d'un fonds à compartiments multiples, ce qui signifie qu'elle est composée de plusieurs compartiments dont chacun sera constitué d'un panier d'actifs et de dettes intégralement isolé.

Chaque Compartiment suivra des politiques d'investissement différentes et les périodes de détention ainsi que sa performance seront suivies sur base individuelle. Les actifs d'un Compartiment sont exclusivement disponibles afin de satisfaire les droits des Actionnaires d'un tel Compartiment; dès lors, les Actionnaires d'un Compartiment n'auront pas accès aux actifs d'autres Compartiments de la Société.

Chaque Compartiment de la Société peut être liquidé séparément sans qu'une telle liquidation séparée ne résulte en la liquidation d'un autre Compartiment. Seule la liquidation du dernier Compartiment restant de la Société résultera en la liquidation finale de la Société.

Le Partenaire Général de la Société peut, à un quelconque instant, instituer des Compartiments supplémentaires dont chacun consistera en un programme d'investissement spécifique avec une politique d'investissement spécifique, des caractéristiques et modalités telles que déterminées par le Partenaire Général et mentionnées dans la Rubrique appropriée du Prospectus.

Conformément à la Loi SICAR, chaque Compartiment peut présenter ses propres caractéristiques en termes de:

- e) Règles régissant l'émission et le rachat d'Actions,
- f) Politique d'investissement, structure de frais, politique de distribution et toute autre modalité régissant le Compartiment,
- g) Conseiller en investissement, comité d'investissement et/ou conseil consultatif, et
- h) Restrictions de souscription envers un ou plusieurs investisseur(s) ou catégories d'investisseurs.

5.3 Actions

Seuls les Investisseurs Éligibles peuvent procéder à la souscription d'Actions de la Société.

Chaque Action confère le droit de vote lors de chaque assemblée générale des Actionnaires.

La Société émettra des Actions sous la forme nominative uniquement.

L'inscription du nom de l'Actionnaire dans le registre des Actionnaires de la Société fait preuve du droit de propriété de celui-ci sur de telles Actions nominatives. En principe, la Société n'émettra pas de certificat pour une telle inscription mais chaque actionnaire recevra une confirmation écrite de sa détention d'actions. La Société considèrera la personne au nom de laquelle les Actions sont enregistrées comme étant le propriétaire intégral des Actions. Envers la Société, les Actions sont indivisibles car seul un propriétaire est admis par Action. Les copropriétaires conjoints doivent désigner une personne unique comme étant leur représentant envers la Société.

Un quelconque transfert d'actions nominatives sera inscrit dans le registre des Actionnaires. Les Actionnaires qui ont droit de recevoir des Actions nominatives fourniront à la Société une adresse à laquelle tous les préavis et annonces peuvent être envoyés. Cette adresse sera également inscrite dans le registre des Actionnaires. Dans l'hypothèse où un Actionnaire ne fournit pas d'adresse, la Société peut autoriser qu'un préavis à cet effet soit noté dans le registre des Actionnaires et l'adresse de l'Actionnaire sera réputée être celle du siège social de la Société ou toute autre adresse susceptible d'être notée de la sorte de temps à autres par la Société, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit fournie à la Société par cet Actionnaire. Un Actionnaire peut à tout instant modifier son adresse telle qu'inscrite dans le registre des Actionnaires via une notification écrite à la Société, envoyée à son siège social ou à toute autre adresse susceptible d'être fixée de temps à autres par la Société.

Les paiements de distributions éventuels seront effectués aux Actionnaires, conformément aux Actions nominatives à leurs adresses dans le registre des Actionnaires.

Des fractions d'Actions peuvent être émises jusqu'à trois (3) décimales et conféreront des droits proportionnels en fonction de la proportion représentée, à l'exception des droits de vote.

5.4 Classes d'actions

Au sein de chaque Compartiment, le capital social de la Société peut être représenté par différentes classes d'actions.

Lors de l'établissement d'un nouveau Compartiment, la Société émettra des Actions ordinaires, lesquelles seront destinées aux Investisseurs Éligibles; les Actions Ordinaires confèrent les droits et obligations contenus dans le Prospectus et dans la section appropriée du Prospectus. En outre, le Partenaire Général peut émettre une Classe d'Actions ou plus qui peut/peuvent porter certains droits de préférence (comme, par exemple, les actions privilégiées qui confèrent à leurs détenteurs certains droits de préférence dans la distribution du revenu et des gains en capitaux dérivés des activités

d'investissement). Le Partenaire Général déterminera les caractéristiques, traits et souscripteurs éligibles pour de telles Classes d'Actions nouvellement établies et les mentionnera dans la Rubrique appropriée du Prospectus.

Art. 6. Émission et souscription d'Actions. De temps à autres, le Partenaire Général peut, conformément aux dispositions du Prospectus, créer des Compartiments supplémentaires dont chacun sera représenté par des Actions dépourvues de valeur nominale.

Le Partenaire Général déterminera, pour les Actions de chaque Compartiment nouvellement émis, le prix de souscription, la période de proposition, les conditions de la contribution en capital, la structure des frais et toute autre modalité régissant la proposition et les mentionnera dans la Rubrique appropriée du Prospectus.

Conformément aux dispositions de la Loi SICAR, le Partenaire Général peut, à son entière discrétion, accepter ou rejeter une quelconque demande de souscription d'Actions. Il peut également restreindre ou empêcher la détention d'Actions par un quelconque Investisseur Interdit, tel que déterminé par le Partenaire Général ou exiger d'un quelconque souscripteur qu'il lui fournisse une quelconque information qu'il peut juger nécessaire aux fins de décider si cette personne sera un Investisseur Interdit ou non.

Le Partenaire Général peut convenir de l'émission d'Actions sous forme de contrepartie en nature pour des titres ou d'autres actifs éligibles à un quelconque souscripteur qui convient, conformément aux conditions fixées par la législation luxembourgeoise, de l'obligation de remettre un rapport de valorisation de la part du Réviseur indépendant de la Société qui sera disponible pour inspection, et dans la mesure où de tels titres ou autres actifs éligibles vérifient l'objectif d'investissement de la Société. Tout frais engendré en relation avec une contribution en nature pour des titres ou d'autres actifs éligibles sera supporté par l'Actionnaire qui procède à la souscription d'Actions via une telle contribution en nature, sauf mention contraire dans les dispositions exposées dans la Rubrique du prospectus du Compartiment approprié.

Art. 7. Appels de Capital, Actionnaire Défaillant. Les Actionnaires de chaque Compartiment devront effectuer des contributions en capital (l'"Appel de Capital") jusqu'à concurrence de leur Obligation de Souscription totale, telles que rendues nécessaires par le rythme d'investissement et la politique du Compartiment souscrit. Le Partenaire Général fixera la fréquence, la date et le montant de chaque Appel de Capital et enverra un préavis écrit aux Actionnaires par lettre recommandée (le "Préavis de Financement").

Dans l'hypothèse où un Actionnaire ne paie pas l'intégralité d'un Appel de Capital dans un délai de dix (10) Jours Ouvrables Bancaires à compter du jour de réception d'un Préavis de Financement, la Société peut déclarer un tel Actionnaire comme étant un investisseur défaillant (l'"Investisseur Défaillant").

Par voie de conséquence, l'Investisseur Défaillant subira les pénalités suivantes:

- Le droit de vote de toutes les Actions de l'Investisseur Défaillant sera automatiquement suspendu;
- Une quelconque distribution à l'Investisseur Défaillant sera reportée ou retenue jusqu'à ce qu'un quelconque montant dû à la Société ait été payé dans son intégralité;
- Sauf dérogation accordée par le Partenaire Général, l'Investisseur Défaillant subira des dommages à raison de dix pourcent (10%) de son Obligation de Souscription.

De plus, le Partenaire Général peut entreprendre l'une quelconque des actions suivantes:

- Faire en sorte que la Société rachète les Actions de l'Investisseur Défaillant dans la Société au travers du paiement à un tel Investisseur Défaillant d'un montant équivalent à cinquante pourcent (50%) de la valeur nette de ses actions dans la Société (calculé en utilisant la valeur la plus faible parmi le capital libéré ou la dernière Valeur d'Inventaire Nette estimée), le paiement du prix de rachat devant être effectué lors de la liquidation de la Société;

- Fournir aux Investisseurs non-Défaillants un droit d'achat au pro rata sur les Actions de l'Investisseur Défaillant à un montant équivalent à cinquante pourcent (50%) de la valeur nette des actions de l'Investisseur Défaillant dans la Société (calculé en utilisant la valeur la plus faible parmi le capital libéré ou la dernière Valeur d'Inventaire Nette estimée). Les Investisseurs non-Défaillants qui souhaitent exercer ce droit doivent remettre un préavis d'un tel fait au Partenaire Général qui, dans un délai de dix (10) Jours Ouvrables Bancaires à compter de la réception d'un tel préavis, proposera les Actions de l'Investisseur Défaillant aux Investisseurs non-Défaillants, au pro rata. Lors de l'acceptation de la proposition, chaque Investisseur non-Défaillant avisera le Partenaire Général du nombre de ses Actions au pro rata pour lesquelles il accepte la proposition. Chaque Investisseur non-Défaillant indiquera également son intention éventuelle d'acheter des Actions supplémentaires et indiquera encore une limite d'actions supplémentaires qu'il souhaite acheter si tous les Investisseurs non-Défaillants n'acceptent pas la proposition du Partenaire Général. Si tous les Investisseurs non-Défaillants n'acceptent pas la proposition dans son intégralité, les Actions restantes seront vendues aux Investisseurs non-Défaillants qui ont indiqué leur volonté d'acheter des Actions supplémentaires. Dans l'hypothèse où un seul Investisseur non-Défaillant accepte l'offre, l'ensemble des Actions de l'Investisseur Défaillant peut être vendu à cet Investisseur non-Défaillant. Cependant, si toutes les Actions de l'Investisseur Défaillant ne sont pas proposées à l'achat par les Investisseurs non-Défaillants, alors le Partenaire Général peut fournir une quelconque tierce partie (qui sera un investisseur bien informé) afin d'acheter l'ensemble des Actions de l'Investisseur Défaillant à un montant équivalent à cinquante pourcent (50%) de la valeur nette de sa détention d'actions dans la Société;

- Étant donné la prescription supra relative aux conditions de rachat (50% de rabais sur la Valeur d'Inventaire Nette), la Société peut, selon sa délibération propre et indépendante, décider de racheter les Actions de l'Investisseur Défaillant avec une ristourne différente de la dernière Valeur d'Inventaire Nette estimée. Lorsque cela s'avère nécessaire, la Société

décidera au cas par cas et, en tout état de cause, ne causera pas de préjudice à la Politique d'investissement de la Société et à sa stabilité financière;

- Exercer un quelconque autre recours disponible selon la législation en vigueur.

Un Prévais de Financement supplémentaire peut être remis aux Actionnaires afin de suppléer à un quelconque manque d'un Investisseur Défaillant (ne peut excéder l'Obligation de Souscription non financée de chaque Actionnaire) et, suite à l'approbation préalable du Partenaire Général, de nouveaux actionnaires peuvent être admis dans la Société aux fins d'effectuer des contributions à la place de l'Investisseur Défaillant.

Art. 8. Investisseurs éligibles. Conformément à la Loi SICAR, seuls des investisseurs bien informés peuvent procéder à la souscription d'actions de la Société, dont font partie les investisseurs institutionnels, les investisseurs professionnels ou un quelconque autre investisseur qui vérifie les conditions suivantes:

(iii) Il a confirmé par écrit qu'il adhère au statut d'investisseur bien informé et investit un minimum de cent vingt-cinq mille euros (125.000,- euros) dans la Société; ou

(iv) Il a obtenu une évaluation de la part d'une institution de crédit au sens de la Directive 2006/48/CE, de la part d'une société d'investissement au sens de la Directive 2004/39/CE ou de la part d'une société de gestion au sens de la Directive 2001/107/CE, laquelle certifie son expertise, son expérience et ses connaissances au niveau de la juste évaluation d'un investissement dans du capital à risque.

Les conditions précisées supra ne s'appliquent pas aux directeurs, gestionnaires et autres personnes qui sont impliquées dans la gestion de la Société.

La Société considèrera la personne au nom de laquelle les actions sont valablement enregistrées dans le registre des actionnaires comme étant le propriétaire intégral de telles actions.

Art. 9. Transfert d'actions.

9.1 Transmissibilité

Une quelconque vente, assignation, transfert, échange, contribution, mise en gage, charge, accord de partage des gains en capitaux, autre disposition ou engagement ou transfert universel des actifs et dettes, sous quelle forme que ce soit, par un Actionnaire (un "Transfert") des Actions, à l'exception des Actions d'Administrateur, sera effectuée en conformité avec la législation et les Statuts Constitutifs et soumise en particulier aux restrictions prévues infra.

Chaque Actionnaire convient du fait qu'il ne vendra, n'assignera ou ne transmettra pas l'une quelconque de ses Actions autrement qu'en conformité avec les conditions cumulatives suivantes:

f) Aucun Actionnaire ne transmettra l'une quelconque de ses Actions aux Actionnaires Existants ou à une quelconque tierce partie sans l'accord écrit préalable du Partenaire Général. Le Partenaire Général peut, à son unique discrétion, agir en bon père de famille et, sans en indiquer une quelconque raison, refuser d'approuver ou d'enregistrer un tel transfert;

g) Les Actions sont transmissibles ou assignables dans la mesure où l'acheteur, le cessionnaire ou le bénéficiaire (le "Cessionnaire") remplit les conditions requises pour être un Investisseur Éligible;

h) Les Actions sont transmissibles ou assignables dans la mesure où le Cessionnaire assume intégralement et complètement par écrit l'une quelconque et l'ensemble des obligations restantes à cette époque et relatives à sa position d'Actionnaire (en ce compris, sans limitation, l'obligation de payer un quelconque solde restant des Obligations de Souscription conformément à un quelconque Appel de Capital effectué par le Partenaire Général) du vendeur ou du cédant d'Actions (le "Cédant") conformément au Contrat de Souscription conclu par le Cédant;

i) Le Cédant reste conjointement et indépendamment responsable avec le Cessionnaire pour une quelconque et l'ensemble des obligations restantes à cette époque et relatives à sa position d'Actionnaire (en ce compris, sans limitation, l'obligation de payer un quelconque solde restant des Obligations de Souscription conformément à un quelconque Appel de Capital effectué par le Partenaire Général) du Cédant;

j) Le Cédant garantit irrévocablement et de manière inconditionnelle envers la Société et son Partenaire Général, l'exécution due et dans les délais par le Cessionnaire de l'une quelconque et de l'ensemble des obligations relatives à sa position d'Actionnaire (en ce compris, sans limitation, l'obligation de payer un quelconque solde restant des Obligations de Souscription conformément à un quelconque Appel de Capital effectué par le Partenaire Général) du Cessionnaire (qu'elles soient assumées par le Cédant ou engendrées par le Cessionnaire) et exonérera de telles parties de toute responsabilité à cet égard, dans la mesure permise par la loi.

Le Partenaire Général ne vendra, n'assignera ou ne transmettra pas l'une quelconque de ses Actions de Partenaire Général, ou l'ensemble ou une quelconque partie de ses droits et obligations, sans l'accord préalable de l'assemblée générale au travers du vote affirmatif d'au moins 75% des Actionnaires. En pareil cas, le Partenaire Général vendra, assignera ou transmettra l'ensemble de ses Actions de Partenaire Général à la nouvelle entité nouvellement nommée.

Un quelconque transfert d'Actions effectué en violation des dispositions du présent Article 9.1 sera nul et non avenu et n'aura aucune force ou effet envers la Société et les Actionnaires. Les transferts qui sont nuls et non avenus et qui n'ont aucune force ou effet ne seront pas consignés dans le registre des actionnaires et, jusqu'à ce qu'un recours soit trouvé, l'ensemble des droits et obligations liés aux actions sera exercé et exécutés par le Cédant qui détient les actions concernées, sans préjudice à une quelconque dette que cela pourrait engendrer envers la Société ou les autres Actionnaires.

La Société restreindra ou s'opposera à la détention d'actions dans la Société par une quelconque personne qui ne vérifie pas les conditions pour être un Investisseur Éligible, telles que définies dans la Loi SICAR. À cette fin, la Société refusera d'émettre des actions et de consigner le transfert d'actions lorsqu'il s'avère que cette émission ou ce transfert aurait ou pourrait avoir pour effet d'attribuer la propriété de l'action à une quelconque personne qui ne vérifie pas les conditions pour être un Investisseur Éligible; procédera au rachat forcé de l'ensemble ou de certaines des actions dans l'hypothèse où il s'avère qu'une personne ne vérifie pas les conditions pour être un Investisseur Éligible.

9.2. Transfert d'actions

Un quelconque actionnaire qui envisage de transférer ses actions (un "Transfert Planifié") à un autre actionnaire ou à une tierce partie doit aviser le Partenaire Général de ce Transfert Planifié par une lettre recommandée avec accusé de réception (le "Préavis de Transfert").

Le Préavis de Transfert doit inclure les informations suivantes afin d'être pris en considération conformément aux dispositions du présent Article 9.2:

- (iv) Le nombre d'Actions dont le transfert est planifié (les "Actions Transférées"),
- (v) Le prix auquel le Cessionnaire propose d'acheter les Actions Transférées,
- (vi) Le nom de la société, l'adresse postale et le domicile fiscal du cédant et du cessionnaire.

La décision du Partenaire Général quant à la question de l'octroi de son approbation est notifiée au Cédant. En l'absence de notification d'une décision dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date du Préavis de Transfert, un refus sera réputé être un accord.

Dans l'hypothèse où un Transfert Planifié est approuvé selon les conditions susmentionnées, le Cédant qui l'a notifié doit effectuer le Transfert approuvé strictement selon les conditions et durant la période précisées dans l'approbation ou, dans l'hypothèse où aucune période n'a été précisée, dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la notification d'approbation. Dans l'hypothèse où le cédant faut à effectuer le Transfert durant cette période, il doit à nouveau se conformer aux dispositions du présent Article 9.2 avant un quelconque Transfert d'actions.

Le Cédant remboursera à la Société tous les frais engendrés en relation avec un Transfert.

Art. 10. Assemblées générales des actionnaires. Une quelconque assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera l'ensemble du corps des Actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges afin de commander, de réaliser ou de ratifier des actes relatifs aux opérations de la Société.

Le quorum et la durée requis par la loi régiront le préavis et la tenue des Assemblées Générales des Actionnaires de la Société, sauf disposition contraire dans des présentes et dans l'Article 11 des Statuts Constitutifs, lesquels seront appliqués mutatis mutandis aux différentes assemblées des Actionnaires de chaque Compartiment.

Chaque Action a droit à un vote. Un actionnaire peut agir lors d'une quelconque assemblée d'Actionnaires en désignant par écrit ou par télécopie ou télégramme ou télex une autre personne comme étant son mandataire.

Les Actionnaires de chaque Compartiment exercent leurs droits au sein d'une assemblée des actionnaires distincte du Compartiment respectif, conformément à l'Article 68 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Sauf si la loi et/ou les Statuts Constitutifs l'exigent autrement, les décisions lors d'une assemblée des Actionnaires dûment convoquée seront adoptées au moyen d'une majorité simple des suffrages exprimés. Les suffrages exprimés n'incluront pas les votes liés à des Actions auxquels les Actionnaires n'ont pas pris part au vote ou se sont abstenus ou ont remis un vote blanc ou nul.

Le Partenaire Général peut déterminer toutes les autres conditions qui doivent être vérifiées par les Actionnaires afin qu'ils puissent prendre part à une quelconque assemblée d'Actionnaires.

Dans l'hypothèse où tous les Actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des Actionnaires et dans l'hypothèse où ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée peut avoir lieu sans préavis ou publication préalable.

Art. 11. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra au siège social de la Société à Luxembourg le premier mercredi d'octobre de chaque année ou, si un tel jour n'est pas un Jour Ouvrable Bancaire à Luxembourg, le Jour Ouvrable Bancaire suivant.

Les préavis de toutes les assemblées générales précisant l'ordre du jour et stipulant l'heure et l'endroit de l'assemblée ainsi que les conditions d'admission à celle-ci et faisant référence aux conditions de quorum et de majorité seront envoyés aux détenteurs d'Actions nominatives par courrier, au plus tard dix (10) Jours Ouvrables Bancaires avant l'assemblée, à leurs adresses telles que données par le registre des Actionnaires.

Art. 12. Détermination du Partenaire Général. La Société sera gérée par RE Energy Management S.à.r.l. susmentionnée, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, en sa qualité d'Actionnaire commandité de la Société.

Les Actionnaires commanditaires ne participeront et n'interviendront pas dans la gestion de la Société.

Le Partenaire Général peut uniquement être démis de ses fonctions en cas d'escroquerie, de négligence grave ou de mauvaise conduite volontaire au moyen d'une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires adoptée comme suit:

- Le quorum sera au moins la moitié du capital social présent ou représenté. Dans l'hypothèse où une telle exigence de quorum n'est pas vérifiée, une seconde assemblée générale des Actionnaires sera convoquée, laquelle peut délibérer valablement indépendamment de la fraction du capital social représentée.

- Lors des deux assemblées, les décisions doivent être prises à soixante-quinze pourcent (75%) des votes des actionnaires présents ou représentés.

Art. 13. Pouvoir du Partenaire Général. Le Partenaire Général est investi des pouvoirs les plus larges afin d'exécuter tous les actes d'administration et de disposition dans les intérêts de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les Statuts Constitutifs à l'assemblée générale des Actionnaires tombent dans la compétence du Partenaire Général.

Le Partenaire Général est responsable de la gestion et de l'administration de la Société, en ce compris l'établissement et la détermination de la politique d'investissement de chaque Compartiment. Le Partenaire Général évaluera et prendra toutes les décisions d'investissement et de désinvestissement pour le compte de la Société et sera unique responsable de toutes les décisions concernant les investissements, les désinvestissements, l'administration et la politique générale de la Société. Le Partenaire Général peut exécuter tout acte de gestion et d'administration pour le compte de la Société; il peut en particulier acheter, vendre, souscrire ou échanger un quelconque titre et un quelconque autre actif éligible et exercer tous les droits directement ou indirectement inhérents aux Investissements de Portefeuille de chaque Compartiment.

Le Partenaire Général peut déléguer, sous sa responsabilité et son contrôle, ses pouvoirs de mener la gestion quotidienne et les affaires de la Société et la représentation de la Société pour de telles gestion et affaires à un ou de quelconque (s) membre(s) du conseil susceptible de constituer des comités délibérant selon les conditions que le conseil déterminera. Il peut également conférer tous les pouvoirs et mandats spéciaux à une quelconque personne qui ne doit pas être un directeur, nommer et licencier tous les préposés et employés et fixer leurs émoluments.

Art. 14. Signatures autorisées. La Société sera uniquement liée envers des tierces parties par la signature du Partenaire Général représenté par ses représentants légaux ou par les personnes auxquelles un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Partenaire Général.

Aucun Actionnaire commanditaire ne représentera la Société.

Art. 15. Indemnisation. Les Actionnaires conviennent d'indemniser le Partenaire Général pour tout préjudice subi ou engendré en raison de l'exercice présent ou passé de leurs fonctions en ce qui concerne la Société conformément au Prospectus ou aux Statuts Constitutifs, sauf en ce qui concerne un quelconque fait résultant de l'escroquerie, de la négligence grave ou de la mauvaise conduite volontaire. La Société indemniserà les membres du Partenaire Général et ses directeurs, préposés, employés, agents, conseillers, partenaires, membres, affiliés ainsi que son personnel pour les revendications, dettes, préjudices, frais et dépenses, en ce compris les frais légaux, jugements et montants payés pour règlement engendrés par eux en raison de leurs activités pour le compte de la Société ou des Actionnaires. Aucune telle personne ne sera responsable envers la Société ou un quelconque Actionnaire pour un quelconque acte ou omission (en ce compris une quelconque erreur de jugement dans la prise d'une décision d'investissement) en l'absence d'une négligence grave ou d'une mauvaise conduite volontaire d'une telle personne (telles que finalement établies par un tribunal, une procédure d'arbitrage ou administrative). Les Actionnaires n'auront pas d'obligation individuelle au-delà du montant de leurs Obligations de Souscription en ce qui concerne une telle indemnisation.

Art. 16. Responsabilité du Partenaire Général et des Actionnaires commanditaires. Le Partenaire Général sera responsable avec la Société de toutes les dettes et pertes qui ne peuvent être récupérées grâce aux Actifs de la Société.

Les Actionnaires commanditaires s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société d'une quelconque manière ou qualité de quelle nature que ce soit autre que lors de l'exercice de leurs droits en qualité d'actionnaires lors de l'assemblée générale des actionnaires et seront responsables à concurrence de leurs contributions à la Société.

Art. 17. Délégation de pouvoirs à des agents du Partenaire Général. Le Partenaire Général peut, à tout instant, nommer des préposés ou agents de la Société de la manière requise pour les affaires et la gestion de la Société, dans la mesure où les Actionnaires commanditaires ne peuvent agir pour le compte de la Société en ne perdant pas le bénéfice de leur responsabilité limitée. Les préposés ou agents nommés seront investis des pouvoirs et devoirs qui leurs sont conférés par le Partenaire Général.

Le Partenaire Général déterminera les responsabilités et la rémunération (éventuelle) d'un quelconque tel préposé ou agent, la durée de la période de représentation et toute condition pertinente de son action.

Art. 18. Incapacité du Partenaire Général. La société pourrait être dissoute en cas d'incapacité légale du Partenaire Général, de dissolution, de démission, de retraite, d'insolvabilité ou de faillite ou pour une quelconque autre raison prévue par la législation applicable dans laquelle il est impossible pour le Partenaire Général d'agir.

Dans les cas susmentionnés, une assemblée générale des actionnaires doit être convoquée de la façon décrite par la Loi du 10.8.1915 afin de désigner un nouveau Partenaire Général. La Commission de Surveillance du Secteur Financier doit donner son accord pour le Partenaire Général.

Art. 19. Conflits d'intérêts. Toute forme de conflit d'intérêts doit être intégralement divulguée au Partenaire Général. La société prendra part à toutes les transactions dans un esprit de méfiance réciproque.

Dans l'hypothèse où une proposition d'investissement impliquant des actifs détenus (en intégralité ou en partie) par un Actionnaire, un actionnaire du Partenaire Général, un Directeur ou un quelconque Membre de ceux-ci, ou une proposition d'investissement qui était ou est conseillée par un Actionnaire, un actionnaire du Partenaire Général, un Directeur ou un quelconque Membre de ceux-ci ou impliquant une quelconque société dont les actions sont détenues par ou qui a emprunté des fonds auprès d'un Actionnaire, un actionnaire du Partenaire Général, un Directeur ou un quelconque Membre de ceux-ci, en ce compris une quelconque société gérée, conseillée ou promue par un Actionnaire, un actionnaire du Partenaire Général, un Directeur ou un quelconque Membre de ceux-ci, en fonction des cas, est présentée à la Société, ce conflit d'intérêt sera intégralement divulgué au Partenaire Général qui prendra une décision au sujet d'un tel investissement.

Afin de lever tout doute, aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entreprise ne sera affecté ou rendu invalide par le fait que l'un quelconque ou plusieurs parmi le Partenaire Général ou les Directeurs y est/sont impliqué(s) ou est un directeur, associé, préposé ou employé d'une telle autre société ou entreprise. L'un quelconque parmi le Partenaire Général ou les Directeurs qui assurent des fonctions de directeur, préposé ou employé d'une quelconque société ou entreprise que la Société engagera par contrat ou d'une autre manière dans les affaires ne sera pas, en raison d'une telle relation avec une telle autre société ou entreprise, empêché d'examiner et de voter en égard à la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée ou d'agir sur un quelconque fait eu égard au respect d'un tel contrat ou d'autres affaires.

En cas de conflit d'intérêt, en ce inclus celui du Partenaire Général Partenaire, comme indiqué ci dessus, le Partenaire Général devra informé par avis par lettre recommandé aux actionnaires au moins 7 jours ouvrables préalables aux décisions concernant l'investissement mentionnant:

1. la nature du conflit (e.g. l'actionnaire du Partenaire Général détient la société cible).
2. le nom du réviseur indépendant qui sera nommé en vue de déterminer la valeur de la société cible.

Art. 20. Réviseur indépendant. Les opérations de la Société ainsi que sa situation financière à l'inclusion en particulier de ses livres seront supervisées par un réviseur d'entreprises indépendant (le "Réviseur indépendant") dûment autorisé par la CSSF ("réviseur d'entreprises agréé par la CSSF") et qui exécutera les devoirs prévus par la Loi SICAR. Le Réviseur indépendant sera élu par l'assemblée générale des Actionnaires.

Le premier Réviseur indépendant sera élu par le détenteur des Actions du Partenaire Général immédiatement après la constitution de la Société et restera en fonctions pour une période de 2 ans.

Le Réviseur indépendant en fonctions peut uniquement être démis de ses fonctions par l'assemblée générale des actionnaires pour des motifs graves.

Le Réviseur indépendant doit rapidement faire état à la CSSF d'un quelconque fait ou décision dont il a eu connaissance en effectuant l'audit des informations comptables contenues dans le rapport annuel de la Société ou d'une quelconque autre tâche légale concernant la Société, lorsqu'un tel fait ou une telle décision est susceptible:

- De constituer une violation matérielle de la Loi SICAR ou des règlements adoptés pour son exécution, ou
- D'affecter le fonctionnement continu de la Société, ou
- De mener à un refus de certification des comptes ou à l'expression de réserves à leur sujet.

De même, le Réviseur indépendant aura le devoir de rapidement faire état à la CSSF, dans l'accomplissement de ses devoirs susmentionnés, d'un quelconque fait ou décision concernant la Société et vérifiant les critères susmentionnés dont il a eu connaissance en effectuant l'audit des informations comptables contenues dans le rapport annuel d'une autre entreprise ayant des liens étroits avec la Société résultants d'une relation de contrôle ou en exerçant une quelconque autre tâche légale concernant une telle autre entreprise.

Dans l'hypothèse où, lorsqu'il s'acquitte de ses devoirs, le Réviseur indépendant certifie que les informations fournies aux Actionnaires ou à la CSSF dans les rapports ou d'autres documents de la Société ne décrivent pas fidèlement la situation financière ainsi que les actifs et dettes de la Société, il aura l'obligation d'en informer la CSSF sur le champ.

De plus, le Réviseur indépendant aura l'obligation de fournir à la CSSF toutes les informations ou certificats exigés par cette dernière sur de quelconques faits dont le Réviseur indépendant a ou devrait avoir connaissance en relation avec l'acquiescement de ses devoirs. Cela s'applique également dans l'hypothèse où le Réviseur indépendant certifie que les actifs de la Société ne sont pas ou n'ont pas été investis conformément aux règlements exposés par la loi ou le Prospectus.

Art. 21. Rachat d'Actions. La Société est une société d'investissement en capital à risque de type fermé. Par voie de conséquence, les Actions de la Société ne seront pas rachetables à la demande d'un Actionnaire.

Néanmoins, des Actions peuvent être rachetées chaque fois que le Partenaire Général le considère dans le meilleur intérêt de la Société et/ou des Actionnaires, moyennant le respect des modalités que le Partenaire Général déterminera et dans les limites fixées par la loi et les Statuts Constitutifs.

Le prix de rachat sera la Valeur d'Inventaire Nette par Action du Compartiment déterminé conformément aux présentes dispositions à la date de valorisation précisée par le Partenaire Général à sa discrétion, moins un montant éventuel équivalent à de quelconques droits et frais qui auront été engendrés lors de la vente des investissements de la Société à

la date du rachat afin d'effectuer un tel rachat. Le Partenaire Général peut appliquer des frais de rachat calculés jusqu'à trois pourcent (3%) sur la Valeur d'Inventaire Nette par action rachetée qui doivent être payés à la Société. De tels frais s'appliquent à tous les Actionnaires ayant exigé le rachat de leurs Actions le même jour.

Dans l'hypothèse où la VIN est de zéro ou est négative et où aucun actionnaire ne souhaite procéder à la souscription des actions au prix symbolique de 1 EUR, le Partenaire Général décidera de la liquidation de la société / du compartiment 45 jours après la date de présentation de la soumission.

Le prix de rachat par Action sera payé dans un délai tel que déterminé par le Partenaire Général et qui n'excédera pas quinze (15) Jours Ouvrables Bancaires à compter de la date fixée pour le rachat, dans la mesure où les Certificats d'actions éventuels et le transfert de documents ont été reçus par la Société.

En outre, lorsqu'il s'avère aux yeux de la Société qu'un quelconque Investisseur Interdit exclu de la détention d'Actions de la Société détient en fait des Actions, la Société doit obligatoirement racheter les Actions détenues par un quelconque tel Investisseur Interdit via le paiement à un tel Investisseur Interdit d'un montant équivalent à cinquante pourcent (50%) de la valeur nette des actions qu'il détient dans la Société (calculé en utilisant la valeur la plus faible parmi le capital libéré ou la dernière Valeur d'Inventaire Nette estimée). Le paiement du montant de rachat à un tel Investisseur Interdit se fera lors de la liquidation de la Société. Dans l'hypothèse où la Société rachète obligatoirement des Actions détenues par un Investisseur Interdit, le Partenaire Général peut fournir aux Actionnaires (différents de l'Investisseur Interdit) un droit de rachat au pro rata sur les Actions de l'Investisseur Interdit à un prix équivalent à cinquante pourcent (50%) de la valeur nette des actions détenues par l'Investisseur Interdit dans la Société.

Les Actionnaires ont, à tout instant, le droit d'exiger le rachat partiel ou intégral de leurs Actions après dix (10) années à compter de la souscription ou selon un tel autre délai plus court si ce dernier est envisagé par la Rubrique du Prospectus qui fait référence à un tel Compartiment. Le Partenaire Général refusera le rachat d'actions si la Société ne dispose pas des Actions nécessaires du capital de la Société rachetées par la Société.

Art. 22. Date de valorisation. La Valeur d'Inventaire Nette par Action de chaque Compartiment sera déterminée par l'Agent de l'Administration Centrale, sous la responsabilité du Partenaire Général, deux fois par an, en date du 30 juin et du 31 décembre de chaque année calendaire et durant un quelconque autre Jour Ouvrable Bancaire tel que déterminé de temps à autres par le Partenaire Général (la "Date de Valorisation").

La Valeur d'Inventaire Nette par Action de chaque Compartiment lors d'une quelconque Date de Valorisation sera rendue disponible aux Actionnaires dès qu'elle sera finalisée et, en tout état de cause, dans un délai de 90 Jours Ouvrables après la Date de Valorisation pertinente.

Art. 23. Détermination de la Valeur d'Inventaire Nette. La valeur d'inventaire nette par Action sera exprimée en EUR et sera déterminée par l'Agent Dépositaire et de l'Administration Centrale, sous la supervision du Partenaire Général à une quelconque date de valorisation, conformément aux règles précisées infra (la "Valeur d'Inventaire Nette").

La Valeur d'Inventaire Nette par Action de chaque Compartiment de la Société sera calculée comme suit: chaque Compartiment prend part à la Société conformément au portefeuille et les droits de distribution attribuables à un tel Compartiment. La valeur du portefeuille total et les droits de distribution attribués à un Compartiment particulier lors d'une Date de Valorisation donnée ajustés des dettes relatives à ce Compartiment lors de cette Date de Valorisation représente la Valeur d'Inventaire Nette totale attribuable à ce Compartiment lors de cette Date de Valorisation. La Valeur d'Inventaire Nette par Action de ce Compartiment lors d'une Date de Valorisation équivaut à la Valeur d'Inventaire Nette totale de ce Compartiment lors de cette Date de Valorisation divisée par le nombre total d'Actions de ce Compartiment restantes lors de cette Date de Valorisation. Afin de lever tout doute, chaque Compartiment aura une Valeur d'Inventaire Nette par Action et, au sein de chaque Compartiment, chaque Classe d'Actions peut avoir différentes Valeurs d'Inventaire Nettes par Action afin de prendre en compte les droits de préférence éventuels dans la distribution du revenu.

La valeur de tous les actifs et dettes qui ne sont pas exprimés en EUR sera convertie en EUR au taux de change faisant foi au Luxembourg lors de la Date de Valorisation pertinente. Si de telles cotations sont indisponibles, le calcul de la VIN pourrait être suspendu et le taux de change sera déterminé de bonne foi par le Partenaire Général.

Les actifs de chaque Compartiment comprendront:

- a) De quelconques Investissements de Portefeuille;
- b) De quelconques autres titres détenus pas la Société;
- c) Tout le liquide disponible ou en dépôt, en ce compris tout intérêt y accumulé;
- d) Toutes les actions, dividendes en actions et contributions en liquide pour lesquels le Compartiment détient une créance, dont leur nature est identifié et sure et qui peut être mesurée avec une précision raisonnable;
- e) Tous les intérêts accumulés sur les dépôts détenus par le Compartiment, sauf dans la mesure où ces derniers sont inclus ou reflétés dans le montant principal d'un tel actif;
- f) Les frais d'établissement de la Société, en ce compris les coûts d'émission et de distribution des Actions de la Société dont leur nature est identifié et sure et qui peut être mesurée avec une précision raisonnable;
- g) Tous les autres actifs de quelle nature que ce soit, en ce compris les frais payés par avance.

Les dettes de chaque Compartiment comprendront:

- a) Tous les emprunts, factures et dettes comptables;

b) Tous les intérêts accumulés sur les emprunts du Compartiment (en ce compris de quelconques frais et dépenses accumulés pour l'engagement de tels emprunts);

c) Tous les frais accumulés ou dus (en ce compris, mais de manière non exhaustive, les frais administratifs, les frais de gestion, les frais de performance et d'incitation éventuels, les frais de dépôt et les frais des mandataires de la société), les frais de gestion sont calculés sur le capital émis ou la Valeur d'Inventaire Nette (telle que mentionnée dans le Prospectus) et ne sont pas mis en relation avec la performance du fonds, d'autre part les performances spécifiques ou frais d'incitation seront uniquement ajoutés si des rendements spécifiques et prédéterminés sont obtenus, grâce aux services de consultation fournis;

d) Toutes les dettes connues présentes et futures, dont leur nature est identifié et sure et qui peut être mesurée avec une précision raisonnable en ce compris toutes les obligations contractuelles échues pour les paiements d'argent ou de propriété, en ce compris le montant de tout dividende impayé déclaré par la Société;

e) Une provision ad hoc pour les impôts à venir, basée sur le capital et le revenu à la Date de Valorisation, tels que déterminés de temps à autre par la Société, et d'autres réserves éventuelles autorisées et approuvées par le Partenaire Général, ainsi que tout montant éventuel que le Partenaire Général peut considérer être une allocation appropriée quant à une quelconque dette possible de la Société;

f) Toutes les autres dettes de la Société, dont leur nature est identifié et sure et qui peut être mesurée avec une précision raisonnable de quelle nature et type que ce soit, reflétées conformément à des principes comptables généralement admis. Lors de la détermination du montant de telles dettes, le Partenaire Général prendra en compte tous les frais dus par la Société, lesquels comprendront les dépenses de constitution, les frais dus aux Conseillers en Investissement, les frais et dépenses dus à ses comptables, son dépositaire et ses correspondants, ses agents domiciliaires, administratifs, d'enregistrement et de transfert ainsi qu'aux représentants permanents dans les lieux d'enregistrement, ainsi qu'à tout autre agent employé par la Société, la rémunération des directeurs et leurs dépenses décaissées raisonnables, leur couverture d'assurance et leurs frais de déplacement raisonnables en relation avec les réunions du conseil, les frais et dépenses pour les services légaux et d'audit, de quelconques frais et dépenses relatifs à l'enregistrement et au maintien de l'enregistrement de la Société auprès d'une quelconque agence Gouvernementale ou bourse au Grand-Duché de Luxembourg et dans tout autre pays, les dépenses de rapport et de publication, en ce compris les coûts de préparation, d'impression, de publicité et de distribution de prospectus, de memorandum explicatifs, de rapports périodiques ou de déclarations d'enregistrement, les coûts d'impression des certificats d'actions et les coûts d'un quelconque rapport aux actionnaires, toutes les taxes, droits, charges gouvernementales et semblables, ainsi que toutes les autres dépenses de fonctionnement, en ce compris les coûts d'achat et de vente d'actifs, les intérêts, frais bancaires et de courtage, postaux, téléphoniques et de télex. La Société peut accumuler des dépenses administratives et autres d'une nature régulière ou récurrente sur base d'un montant estimé au même rang pour des périodes annuelles ou autres.

La valeur de tels actifs et dettes sera déterminée comme suit:

a) Les Investissements de portefeuille seront estimés à leur juste valeur conformément aux lignes directrices et principes mis à jour pour la valorisation d'investissements de portefeuille émis par les "International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines" (les "Lignes directrices IPEV"), publiées conjointement par l'association européenne des sociétés de capital à risque (EVCA), la British Venture Capital Association (BVCA) et l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC). Les Lignes directrices IPEV se fondent sur le principe général de juste valeur afin d'être cohérent avec les normes IFRS et les PCGR US.

b) Les titres qui sont repris dans une bourse ou traités sur un autre marché régulé seront valorisés sur la base de la dernière valeur boursière ou du marché publiée disponible.

c) Les titres qui ne sont pas repris dans une bourse ni traités sur un autre marché régulé et qui ne sont pas mentionnés sous a) supra seront valorisés sur la base de leur juste valeur de marché estimée avec précaution par le Partenaire Général.

d) La valeur d'une quelconque liquidité disponible ou en dépôt, facture et billet à demande et créance, frais prépayés, dividende en espèces et intérêt déclaré ou accumulé comme susmentionné et non encore reçue sera réputée en être le montant intégral, à moins qu'elle risque de ne pas être payée ou reçue intégralement, auquel cas la valeur en sera déterminée selon un rabais que le Partenaire Général peut considérer indiqué en pareil cas afin d'en refléter la juste valeur.

e) Tous les autres titres et actifs, titres à négociabilité restreinte et titres pour lesquels aucune cotation de marché n'est disponible sont valorisés sur la base de cotations fournies par le négociant ou via un service de tarification approuvé par le Partenaire Général ou, dans la mesure où de tels tarifs ne sont pas réputés être représentatifs des valeurs du marché, de tels titres et actifs seront valorisés à leur juste valeur, telle que déterminée de bonne foi conformément aux procédures établies par le Partenaire Général.

Le Partenaire Général, à sa discrétion, peut permettre l'utilisation de certaines autres méthodes de valorisation, dans l'hypothèse où il considère qu'une telle valorisation reflète mieux la juste valeur d'un quelconque actif de la Société. Dans ce cas, cette méthode est appliquée de façon cohérente. L'Agent Dépositaire et de l'Administration Centrale se fiera aux déviations telles qu'approuvées par la Société aux fins du calcul de la Valeur d'Inventaire Nette.

Les auditeurs procéderont à l'audit du calcul de la Valeur d'Inventaire Nette sur base annuelle au minimum.

Art. 24. Suspension du Calcul de la Valeur d'Inventaire Nette. Le Partenaire Général peut suspendre temporairement le calcul de la Valeur d'Inventaire Nette par Action dans des cas exceptionnels où les circonstances le nécessitent et dans

la mesure où la suspension est justifiée eu égard aux intérêts des Actionnaires. En particulier, le Partenaire Général peut suspendre la détermination de la Valeur d'Inventaire Nette par Action durant:

a) Une quelconque période durant laquelle l'un des principaux marchés ou autre bourse sur lequel/laquelle une fraction substantielle des actifs de la Société sont cotés est fermé(e) (autrement que lors des congés habituels) ou durant laquelle les échanges y sont restreints ou suspendus;

b) Une quelconque période durant laquelle, en conséquence d'événements politiques, économiques, militaires ou monétaires ou de circonstances quelconques qui échappent au contrôle, à la responsabilité et au pouvoir du Partenaire Général, ou de l'existence d'une quelconque situation des affaires sur le marché immobilier, la vente des actifs détenus par la Société ne peut se pratiquer raisonnablement sans porter un préjudice sérieux aux intérêts des Actionnaires ou dans l'hypothèse où, aux yeux du Partenaire Général, les prix d'émission, de vente et/ou de rachat ne peuvent être équitablement calculés;

c) Une quelconque panne des moyens de communication habituellement utilisés afin de déterminer le prix de l'un quelconque des actifs de la Société ou dans l'hypothèse où, pour une quelconque raison, la valeur de l'un quelconque des actifs de la Société qui est matériel quant à la détermination de la Valeur d'Inventaire Nette (caractère matériel quant auquel le Partenaire Général jouira d'une discrétion absolue) ne peut être déterminée aussi rapidement et précisément que nécessaire;

d) Une quelconque période durant laquelle la valeur d'une quelconque filiale (directe ou indirecte) intégralement détenue de la Société ne peut être déterminée avec précision;

e) Une quelconque période durant laquelle un quelconque transfert de fonds impliqués dans la réalisation ou l'acquisition d'investissements ne peut, aux yeux du Partenaire Général, être effectué aux taux de change normaux;

f) Lors de l'envoi via lettre recommandée d'un préavis de convocation d'une assemblée générale des Actionnaires aux fins de décider de la liquidation de la Société; ou

g) Lorsque, pour une quelconque raison, les prix d'un quelconque Investissement de Portefeuille ne peuvent être certifiés rapidement ou avec précision.

Le préavis d'une quelconque suspension sera remis aux Actionnaires via lettre recommandée.

Art. 25. Dépositaire. La Société contractera un accord de dépôt avec une institution de crédit au sens de la loi du 5 avril 1993 concernant le secteur financier, telle que modifiée (le "Dépositaire"), dont le siège social se trouve à Luxembourg ou qui est établi à Luxembourg dans l'hypothèse où son siège social se trouve dans un autre État Membre de l'Union Européenne.

Tous les titres et liquidités de la Sociétés doivent être détenus par ou être à l'ordre du Dépositaire qui assumera envers la Société et ses actionnaires les responsabilités définies par la Loi SICAR.

Le Partenaire Général peut, à son absolue discrétion, conformément à la condition d'accord de service et à la Loi SICAR, nommer un nouvel Agent Dépositaire et de l'Administration Centrale. La nomination du nouveau Partenaire Général sera effectuée dans un délai de deux mois et sera soumise à l'accord de la CSSF.

Art. 26. Exercice comptable. L'exercice comptable de la Société débutera le premier jour du mois de juillet de chaque année et se terminera le 30 juin de l'année suivante, à l'exception du premier exercice comptable qui a débuté à la date de constitution de la Société et se terminera le 30 juin 2010 (l'"Exercice Comptable").

Art. 25. Rapport annuel. La Société publiera un rapport annuel dans un délai de six (6) mois à compter de la fin de l'Exercice Comptable concerné, conformément aux dispositions de la Loi SICAR.

Art. 27. Politique de distribution. Le Partenaire Général déterminera les distributions aux Actionnaires d'une manière cohérente avec le Prospectus, les dispositions de chaque Compartiment et des Statuts Constitutifs, dans la mesure où aucune distribution ne sera cependant effectuée dans l'hypothèse où, suite au paiement d'une telle distribution et/ou dividende, les actifs nets de la Société chuteraient en deçà du capital minimal prévu par la loi, c-à-d. un million d'euros (1.000.000,- EUR).

Il est entendu que, au sein de chaque Compartiment, les bénéfices nets tels que les gains en capitaux, les intérêts, les dividendes et un quelconque autre revenu seront alloués au pro rata aux Actions de chaque Classe conformément aux dispositions et aux règles de priorité précisées dans la Rubrique appropriée du Prospectus.

Le Partenaire Général se réserve le droit d'effectuer des distributions et de payer des dividendes aux Actionnaires, en ce compris des acomptes sur dividendes, lorsque le montant concerné est devenu disponible pour distribution. Toutes les distributions seront effectuées nettes de tout revenu, retenue et impôts similaires dus par la Société, en ce compris, par exemple, un quelconque impôt de retenue sur les intérêts ou dividendes reçus par la Société et les impôts sur les gains en capitaux, les impôts de retenue sur les investissements de la Société.

Art. 28. Dissolution et Liquidation. En principe, la Société sera dissoute ipso jure à l'expiration de sa durée.

Dans l'hypothèse de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un liquidateur ou plus désigné(s) par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera son/leurs pouvoirs et son/leur indemnité. De tels liquidateurs doivent être approuvés par l'autorité luxembourgeoise de supervision et doivent fournir toutes les garanties de rang et d'aptitudes professionnelles.

Après paiement de toutes les dettes et charges à l'encontre de la Société et de tous les frais de liquidation, les actifs nets disponibles au sein de chaque Compartiment seront distribués au pro rata des Actions de chaque Classe, conformément aux dispositions et aux règles de priorité précisées dans la Rubrique appropriée du Prospectus.

Chaque Compartiment de la Société peut être liquidé séparément sans qu'une telle liquidation séparée ne résulte en la liquidation d'un autre Compartiment. Seule la liquidation du dernier Compartiment restant de la Société résultera en la liquidation finale de la Société.

Art. 29. Modification des Statuts Constitutifs. Les Statuts Constitutifs peuvent être modifiés par une assemblée des Actionnaires, moyennant respect des exigences de quorum et de vote prévues par les lois luxembourgeoises et le vote affirmatif du détenteur des Actions du Partenaire Général.

Par dérogation, la dissolution et la liquidation de la Société préalablement à son échéance sera soumise au vote affirmatif d'au moins 75% des droits de vote et du détenteur des Actions du Partenaire Général.

Art. 30. Législation compétente. Tous les faits qui ne sont pas régis par les présents Statuts Constitutifs seront déterminés conformément à la Loi SICAR et à la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Libération

Le capital a été souscrit comme suit:

Actions de Commandité

Nom du Souscripteur		Nombre d'actions souscrites
RE Energy Management S.à.r.l.	EUR 2.000,-	2
Actions Ordinaires		

Nom du Souscripteur		Nombre d'actions souscrites
Heliopolis S.r.l.	EUR 125.000,-	125

Toutes les Actions de Commandité et les Actions Ordinaires ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de cent vingt sept mille euros (EUR 127.000) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ deux mille six cents euros (EUR 2.600,-).

Résolutions

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont adopté à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

I Le siège social de la Société est établi au 30, bd Royal L-2449 Luxembourg.

II. Deloitte S.A., avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, RCS numéro B 67.895 a été nommée en qualité de réviseur indépendant.

La durée de son mandat sera de deux ans et expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Signé: Mirko Larocca, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 9 mars 2010, LAC/2010/10437. Reçu 75,- €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 mars 2010.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2010032029/1293.

(100041239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2010.

SIFC Hotel Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: KRW 58.000.000,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 110.943.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2010.

Référence de publication: 2010029305/11.

(100026256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

SIFC Development Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: KRW 56.000.000,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 110.942.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2010.

Référence de publication: 2010029306/11.

(100026243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Regional MSME Investment Fund for Sub-Saharan Africa S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 150.766.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2010.

Référence de publication: 2010029315/11.

(100026149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

OCM Luxembourg JD Herkules Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 149.515.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2010.

Référence de publication: 2010029317/11.

(100026258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Sharon Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 90.799.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010030591/10.

(100027733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Lux-Avantage Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 46.041.

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire n° 26 84/2009 du 17 décembre 2009, signé par devant M^e Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg A.C., le 21 décembre 2009, LAC/2009/55831 au droit de douze euros (12,- €), qu'il a été procédé comme suit:

- De constater que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2008, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2010:

- Monsieur Jean-Claude FINCK, président;
- Monsieur John BOUR, vice-président;
- Monsieur Michel BIREL, administrateur;
- Monsieur Gilbert ERNST, administrateur;
- Monsieur Guy HOFFMANN, administrateur;
- Monsieur Guy ROSSELJONG, administrateur;
- Madame Françoise THOMA, administrateur,
- Monsieur Charles WAGENER, administrateur,
- Monsieur Paul WARINGO, administrateur.

- De constater que le mandat du Réviseur d'Entreprises a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'Entreprises Pricewaterhouse-Coopers pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2010.

Luxembourg, le 23 février 2010.

Pour extrait conforme

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2010030758/32.

(100027773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Katlego 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 127.972.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Katlego 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010030607/11.

(100027871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Katlego Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 127.973.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Katlego Holding S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010030606/11.

(100027872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Arminius Schiffbauergasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 143.386.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la société tenue en date du 15 février 2010:

1. Cristina Fileno et Kathryn Bergkoetter ont démissionné de leur fonction de gérant avec effet au 15 février 2010.
2. Christian Tailleur et Sofia Silva, avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, ont été nommé gérant avec effet au 15 février 2010 pour une durée illimitée.
3. James Body a changé son adresse professionnelle avec effet au 15 février 2010 du 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.
4. Le siège social de la société est transféré avec effet au 15 février 2010 du 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 février 2010

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010030799/21.

(100027990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Arminius Residential Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 128.218.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la société tenue en date du 15 février 2010:

1. Cristina Fileno et Kathryn Bergkoetter ont démissionné de leur fonction de gérant avec effet au 15 février 2010.
2. Christian Tailleur et Sofia Silva, avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, ont été nommé gérant avec effet au 15 février 2010 pour une durée illimitée.
3. James Body a changé son adresse professionnelle avec effet au 15 février 2010 du 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.
4. Le siège social de la société est transféré avec effet au 15 février 2010 du 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 février 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010030797/21.

(100027995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Vil Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 91.988.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. FONTAINE

Administrateur

Référence de publication: 2010030585/11.

(100028113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Luxboston S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 141.226.

—
Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, Président du Conseil d'administration, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société LUXBOSTON S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

Pour: LUXBOSTON S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille Wagner / Liette Heck

Référence de publication: 2010029479/18.

(100026701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Mayreau Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 139.610.

—
Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, Président du Conseil d'administration, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MAYREAU INVESTISSEMENT S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

Pour: MAYREAU INVESTISSEMENT S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille Wagner / Liette Heck

Référence de publication: 2010029480/18.

(100026697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

MIB Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 149.424.

—
Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, Président du Conseil d'administration, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MIB GROUP S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

Pour: MIB GROUP S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille Wagner / Liette Heck

Référence de publication: 2010029481/18.

(100026677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Makaira Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 150.239.

—
Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, Président du Conseil d'administration, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MAKAIRA PRIVATE S.A. SPF: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

Pour: MAKAIRA PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille Wagner / Liette Heck

Référence de publication: 2010029489/18.

(100026657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

LONDON GROUP Expansion One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 91.970.

—
Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société anonyme holding LONDON GROUP Expansion ONE S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

Pour: LONDON GROUP Expansion ONE S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille Wagner / Liette Heck

Référence de publication: 2010029486/18.

(100026665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Langer A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 34.018.

—
Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société LANGER A.G., société anonyme: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

Pour: LANGER A.G.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille Wagner / Liette Heck

Référence de publication: 2010029492/18.

(100026649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

CitCor Franconia Berlin II S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 130.118.

—
Extrait des résolutions de l'associé du 3 juin 2009

L'associé de la Société a décidé d'accepter la démission de Steven Skaar en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 février 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signature

Référence de publication: 2010029664/13.

(100026490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

CitCor Franconia Berlin III S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 130.131.

—
Extrait des résolutions de l'associé du 3 juin 2009

L'associé de la Société a décidé d'accepter la démission de Steven Skaar en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 février 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signature

Référence de publication: 2010029665/13.

(100026494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

CitCor Franconia Berlin IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 130.139.

—
Extrait des résolutions de l'associé du 3 juin 2009

L'associé de la Société a décidé d'accepter la démission de Steven Skaar en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 février 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signature

Référence de publication: 2010029666/13.

(100026496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

CitCor Franconia Berlin V S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 130.167.

—
Extrait des résolutions de l'associé du 3 juin 2009

L'associé de la Société a décidé d'accepter la démission de Steven Skaar en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 février 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signature

Référence de publication: 2010029667/13.

(100026502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Infor Lux Finance Company, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 118.070.

Les comptes annuels au 31 mai 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.
412F, route d'Esch
L-2086 LUXEMBOURG
Signatures

Référence de publication: 2010029368/13.

(100026218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Infor Global Solutions TopCo II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 107.218.

Les comptes annuels au 31 mai 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.
412F, route d'Esch
L-2086 LUXEMBOURG
Signatures

Référence de publication: 2010029371/13.

(100026217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

TriCage Acquisition, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 113.860.

Les comptes annuels au 31 mai 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.
412F, route d'Esch
L-2086 LUXEMBOURG
Signatures

Référence de publication: 2010029373/13.

(100026216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

TriCage Acquisition, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 113.860.

Les comptes annuels au 30 avril 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.
412F, route d'Esch
L-2086 LUXEMBOURG
Signatures

Référence de publication: 2010029376/13.

(100026215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Sanric SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-9530 Wiltz, 43, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg E 4.203.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 23 février 2010.

Pour la société

Anja HOLTZ

Notaire

Référence de publication: 2010031124/13.

(100028183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Medias Invest Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 97.406.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration tenue au siège social le 10 février 2010:

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MEDIAS INVEST LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2010031074/13.

(100028013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

CB Richard Ellis Investors Open-Ended GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 141.331.

Monsieur Thibault DE VALENCE a donné sa démission en tant que gérant de la Société avec effet au 19 février 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2010.

CB Richard Ellis Investors Open-Ended GP S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010031007/13.

(100028095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Abelia Concept Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4734 Pétange, 18, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 84.733.

La société Boom sa, représentée par Melle Sandra Bossis, ayant son siège social 165A, route de Longwy, L-4751 PETANGE, Administrateur, déclare par la présente, démissionner du poste d'administrateur de la société «Abelia Concept Group sa» immatriculé au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B64.733.

Fait à Pétange le 04 décembre 2009.

Boom sa

Signature

Référence de publication: 2010031101/13.

(100027793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Infor Global Solutions TopCo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 107.137.

Les comptes annuels au 31 mai 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.
412F, route d'Esch
L-2086 LUXEMBOURG
Signatures

Référence de publication: 2010029381/13.

(100026212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

JP Commercial IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 122.170.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2010.

Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2010029262/13.

(100026351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

CitCor Franconia Boizenburg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 130.141.

*Extrait des résolutions de l'associé
du 3 juin 2009*

L'associé de la Société a décidé d'accepter la démission de Steven Skaar en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 février 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures

Référence de publication: 2010029403/13.

(100026511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Hampstead International Realty S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 750.000,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 40.838.

Le bilan au 31 mars 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2010.

Pour la société HAMPSTEAD INTERNATIONAL s.à r.l.
99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

Référence de publication: 2010030417/13.

(100027300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

ProLogis France XXVII S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.277.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

- 1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.
- 2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré/s du 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société
Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2010029388/17.

(100026294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

ProLogis France XXVIII S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 700.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 79.002.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

- 1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.
- 2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré/s du 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société
Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2010029385/17.

(100026298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

ProLogis France XX S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.057.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

- 1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.
- 2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré/s du 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société
Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2010029397/17.

(100026288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

ProLogis France XXI S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.121.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

- 1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.
- 2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré/s du 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010029399/17.

(100026286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

ProLogis France XXV S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.275.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

- 1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.
- 2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré/s du 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010029395/17.

(100026290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

ProLogis France XXII Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.122.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

- 1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.
- 2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré/s du 18 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010029401/17.

(100026283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

CR PropCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 151.419.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fifteenth day of February,
Before Maître Joseph Elvinger, civil law notary residing in Luxembourg,

There appeared,

HgCapital 5 (Nominees) Limited, a private limited company incorporated under the laws of England and Wales whose registered office is at 2 More London Riverside, London SE1 2AP, United Kingdom and which is registered with the Companies House under number 05650156 (the "Appearing Party")

The Appearing Party was represented by Flora Gibert, jurist, professionally residing in Luxembourg, as its proxy (the "Proxy") pursuant to a proxy form dated 5 February 2010. The proxy form, signed *ne varietur* by the Appearing Party and the Notary, shall remain annexed to this deed and shall be registered with it.

The Appearing Party, represented by the Proxy, has requested the Notary to incorporate a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") with the following articles of incorporation which the Notary has read to the Appearing Party, represented by the Proxy:

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "CR PropCo S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Art. 2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below), or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company (as defined below) is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Object

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") as well as to any other entity or person, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security; and
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg law.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, having each a nominal value of one euro (EUR 1.-) (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of Shares

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

8. Art. 8. Management

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

9. Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

10. Art. 10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the sole signature of any manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any manager.

11. Art. 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the Board of Managers

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General Meeting of Shareholders

13. Art. 13. Powers of the General Meeting of Shareholder(s) - Votes

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V.- Business Year

14. Art. 14. Business Year

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of Shares

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to

a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable Law

17. Art. 17. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31st, 2010.

Subscription and payment for Share Capital

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

Subscriber	Shares
HgCapital 5 (Nominees) Limited	<u>12,500 Shares</u>
Total	12,500 Shares

Each of these shares has been fully paid up in cash at par at one euro (EUR 1.-) for a total issue price of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-). Proof that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) in respect of this cash contribution, corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), is at the free disposal of the Company has been given to the Notary, who expressly acknowledged receipt of the proof of payment.

Incorporation of the Company

The Notary has confirmed that a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") has been incorporated by virtue of the present deed under the name CR PropCo S.à r.l., with the articles of incorporation and the share capital stated above.

General Meeting of the Company

The Appearing Party, being the holder of all the Shares of the Company and represented by the Proxy, passed the following resolutions:

1- The following are appointed as managers of the Company for an undetermined duration:

Nadia Dziwinski, company director, born on 11 May 1971 in Rocourt (Belgium), residing professionally at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

François Champon, manager, born on 3 November 1981 in Arlon (Belgium), residing professionally at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2- The registered office of the Company is at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Costs and Notarial Deed

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed and/or in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred Euros.

The Notary, who understands and speaks English, states that at the request of the Appearing Party the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Appearing Party, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, done in Luxembourg on the day mentioned at the beginning of this document.

This document having been read to the Appearing Party represented by the Proxy, who is known to the notary by his or her name, first name, civil status and residence, the Proxy, on behalf of the Appearing Person, and the Notary have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le quinze février,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, Notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

HgCapital 5 (Nominees) Limited, une société constituée selon le droit anglais dont le siège social est établi au 2, More London Riverside, Londres SE1 2AP, Royaume-Uni et immatriculée auprès de la Companies House sous le numéro 05650156 (la "Partie Comparante").

La Partie Comparante est représentée par Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire (le "Mandataire") en vertu d'une procuration du 5 février 2010. La procuration, signée "ne varietur" par la Partie Comparante et le Notaire, demeurera annexée au présent acte et sera enregistrée avec lui.

La Partie Comparante, représentée par le Mandataire, a requis le Notaire de constituer une société à responsabilité limitée selon les statuts suivants dont le Notaire a donné lecture à la Partie Comparante, représentée par le Mandataire:

Titre I^{er} .- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «CR PropCo S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société (tel que définis ci-après) est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avois par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées») ainsi qu'à toute autre entité ou personne physique, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante; et

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avois (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes,

pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

5. Art. 5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant chacune une valeur nominale d'un euro (1- EUR). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Art. 6. Indivisibilité des Parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des Parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III.- Gérance

8. Art. 8. Gérance

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution du/des Associé(s). Dans le cas d'un gérant unique, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision du/des Associé(s).

9. Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Art. 10. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout gérant.

11. Art. 11. Délégation et Agent du Gérant Unique et du Conseil de Gérance

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout gérant peut déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout gérant détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre.

Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des Associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des Associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans convocation préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises au cours de réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Les décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve de toute autre disposition légale. Le changement de nationalité de la Société requiert l'unanimité.

Titre V.- Exercice social

14. Art. 14. Exercice social

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts

15.1 Sur le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et la détermination du montant de la distribution seront prises par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé(s).

Titre VI.- Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et liquidation

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi Applicable

17. Art. 17. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions provisoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2010.

Souscription et libération du capital social

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

Souscripteur	Parts Sociales
HgCapital 5 (Nominees) Limited	12.500 Parts Sociales
Total	12.500 Parts Sociales

Chacune de ces Parts Sociales a été intégralement libérée en numéraire au pair à un euro (1- EUR) pour un montant total de douze mille cinq cents euros (12.500- EUR). La preuve que cet apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500- EUR), qui correspond à un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500- EUR), est à la libre disposition de la Société a été apportée au Notaire, lequel en a expressément accusé réception.

Constitution de la Société

Le Notaire confirme qu'une société à responsabilité limitée a été constituée en vertu du présent acte sous la dénomination CR PropCo S.à r.l., avec les statuts et le capital social repris ci-dessus.

Assemblée Générale de la Société

La Partie Comparante, étant le détenteur de l'intégralité des Parts Sociales de la Société et représentée par le Mandataire, a adopté les résolutions suivantes:

1- Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Nadia Dziwinski, gérante de société, née le 11 mai 1971 à Rocourt (Belgique), demeurant professionnellement au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

François Champon, gérant, né le 3 novembre 1981 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2- Le siège social de la Société est établi au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Frais et Acte Notarié

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société suite au présent acte et/ou en raison de sa constitution sont estimés approximativement à mille trois cents Euro.

Le Notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la Partie Comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la requête de la Partie Comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en en-tête des présentes.

Le présent document a été lu à la Partie Comparante représentée par le Mandataire, connu du Notaire par ses nom, prénom, état civil et domicile, et le Mandataire, au nom de la Partie Comparante, ainsi que le Notaire ont signé ensemble le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 17 février 2010. Relation LAC/2010/7347. Reçu soixante-quinze euros (75,00 euros)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010030480/429.

(100027893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Ordilux Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010029521/10.

(100026540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Fincomp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.507.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010029522/10.

(100026538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Qernel Management Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 138.084.

Les comptes annuels au 31.03.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19.02.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010029430/10.

(100026358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

HBI Viersen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 39.850,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 117.134.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010030415/10.

(100027572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

HBI Troisdorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 19.600,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 113.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010030409/10.

(100027570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

HBI Troisdorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 19.600,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 113.506.

Les comptes annuels au 16 octobre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2010030413/10.

(100027571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

HBI Tegel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 23.700,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 115.150.

Les comptes annuels au 16 octobre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2010030407/10.

(100027569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

HBI Tegel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 23.700,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 115.150.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2010030405/10.

(100027568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

HBI Soltau S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.150,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 116.358.

Les comptes annuels au 16 octobre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2010030401/10.

(100027567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

Kingreal Company S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 66.634.

Extrait du Procès verbal du Conseil d'Administration du 8 janvier 2010

3^{ème} Résolution:

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Christophe BLONDEAU, Administrateur, demeurant professionnellement au 23 Val Fleuri L-1526 Luxembourg, Président du conseil d'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2010.

Pour KINGREAL COMPANY S.A.

Signature

Référence de publication: 2010030461/14.

(100028255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

QLux Aviation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.693.

In the year two thousand ten, on the eighteenth day of February.

Before the undersigned, Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

"QAV Cayman Holdings, Ltd.", an exempted company incorporated with limited liability under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies in the Cayman Islands under number WK-205989.

here represented by David SAIGNE, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Hamilton, Bermuda, on February 17th, 2010.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "QLux Aviation S.à r.l." (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 138.693, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 7 May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 13 June 2008. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed on 22 May 2008.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of one thousand two hundred US Dollars (USD 1,200.-), so as to raise it from its present amount of one hundred fifty thousand US Dollars (USD 150,000.-) up to one hundred fifty-one thousand two hundred US Dollars (USD 151,200.-) by way of issue of one thousand two hundred (1,200) new shares of the Company, with a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The one thousand two hundred (1,200) new shares have been subscribed by the sole partner, "QAV Cayman Holdings, Ltd.", prenamed, and have been fully paid up by a contribution in cash of a total amount of six thousand US Dollars (USD 6,000.-).

The total contribution of six thousand US Dollars (USD 6,000.-) will be allocated as follows: (i) one thousand two hundred US Dollars (USD 1,200.-) to the share capital of the Company, (ii) four thousand six hundred eighty US Dollars (USD 4,680.-) to the share premium account of the Company and (iii) one hundred twenty US Dollars (USD 120.-) to the legal reserve of the Company.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolutions, Article 5.1 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

Art. 5.1. "The corporate capital is fixed at one hundred fifty-one thousand two hundred US Dollars (USD 151,200.-) represented by one hundred fifty-one thousand two hundred (151,200) shares with a par value of one US Dollars (USD 1.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders"."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to thousand euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille dix, le 18 février.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

"QAV Cayman Holdings, Ltd.", une exempted company incorporated with limited liability selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, enregistrée auprès du Registrar of companies in the Cayman Islands sous le numéro WK-205989,

ici représentée par Monsieur David SAIGNE, employé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, en date du 17 février 2010.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "QLux Aviation S.à r.l." (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée selon un acte notarié par-devant le notaire Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 13 juin 2008. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Henri Hellinckx, prêté, en date du 22 mai 2008.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de mille deux cents US Dollars (USD 1.200,-), afin de le porter de son montant actuel de cent cinquante mille US Dollars (USD 150.000,-) jusqu'à cent cinquante et un mille deux cents US Dollars (USD 151.200,-) par l'émission de mille deux cents (1.200) parts sociales nouvelles de la Société, chacune d'une valeur nominale de un US Dollar (USD 1,-) et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription-Libération

Les mille deux cents (1.200) nouvelles parts sociales sont souscrites par l'associé unique, "QAV Cayman Holdings, Ltd.", prénommée, et ont été entièrement libérées par un apport en espèces d'un montant total de six six mille US Dollars (USD 6.000,-).

L'apport total d'un montant global de six mille US Dollars (USD 6.000,-) sera alloué tel qu'il suit: (i) mille deux cents US Dollars (USD 1.200,-) au capital social de la Société, (ii) quatre mille six cent quatre-vingt US Dollars (USD 4.680,-) au compte de prime d'émission de la Société et (iii) cent vingt US Dollars (USD 120,-) à la réserve légale de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Seconde résolution

Suite à cette augmentation de capital, l'article 5.1 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

Art. 5.1. "Le capital social de la Société est fixé à la somme de cent cinquante et un mille deux cents US Dollars (USD 151.200,-) représenté par cent cinquante et un mille deux cents (151.200) parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés"."

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte,

Signé: David SAIGNE, Carlo WERSANDT

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 février 2010. LAC/2010/7890. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

- Pour copie conforme -

Luxembourg, le 24 février 2010.

Référence de publication: 2010030531/110.

(100027878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

Blade Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 127.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010030430/10.

(100027186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

Blade Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 127.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010030431/10.

(100027187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

System Solutions Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 54.202.

Le bilan au 30.04.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010029414/15.

(100026367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

Vocatus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 137.157.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010029415/15.

(100026366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.
